—C'est presque une posi de nos jours, de parler la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. VI. | EDMONTON, ALBERTA, LE 3 JANVIER 1934 | No 9.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL.—Le nouveau diocèse de Saint-Jean, dont l'institution ne date que de quelques jours et qui sera formé d'un démembrement du diocèse de Montréal, comprendra environ quarante paroisses à ses débuts.

MONTREAL.—Une campagne est inaugurée cette semaine parmi les Juifs de la métropole pour faire souscrire dix mille dollars afin de combattre l'activité anti-sémitique et venir en aide au congrès juif canadien.

MONTREAL—"Sébastien Cabot fut un fumiste génial, un maître dans l'art de mystifier et de brouiller les cartes". Telle est l'opinion de l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal. M. Groulx donnait un cours sur le découvreur du Canada, en particulier sur Jean et Sébastien Cabot.

SHERBROOKE.—Des protestations viennent d'être formulées contre la nomination de douze nouveaux employés de langue anglaise pour le bureau de poste de cette ville. Ces employés auraient été engagés pour le temps des Fêtes, et le fait qu'aucun Canadien français n'a été nommé a froissé la population de langue française.

OTTAWA.—D'après le rapport de la Commission des chemins de fer, il y a eu 212 accidents de chemins de fer durant le mois d'octobre. 19 personnes ont été tuées et 217 blessées. Sur ce nombre, 186 accidents furent à proprement parler des accidents de chemin de fer. les 26 autres étant survenus à des passages à niveau. Des 19 morts, il n'y eut aucun passager, et seulement deux employés de chemin de fer. Parmi les blessés, il y eut 18 passagers, 149 employés et 50 autres personnes.

OTTAWA.—Le gouvernement va bientôt tenter une nouvelle expérience sociale dans l'extrême-nord du Canada en persuadant les Esquimaux d'abandonner plus ou moins leur existence nomade afin de se ranger à une vie un peu plus communale. Pour ce faire, on se servira du renne domestique dont les premiers spécimens, au nombre de 2.500 à 3.000, seront établis bientôt dans le parc de Kittigazuit, à l'est du delta du fleuve Mackenzie. De cet établissement dépend tout le succès du grand projet gouvernemental.

OTTAWA.—L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a annoncé qu'à partir du 1er avril prochain, toute personne possédant un permis de radio pour sa maison, aura le privilège d'avoir un radio dans son automobile sans payer un permis additionnel.

OTTAWA.—Le retour du premier ministre R.-B. Bennett, qui passa la fête de Noël avec son frère, à Sackville, N.B., a été suivi de la nomination de M. Georges-D. Deblois, président de l'association conservatrice du comté de Queens, comme lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince Edouard.

OTTAWA.—On vient de découvrir aux Archives des livres vieux de trois siècles, et cette découverte démontre que Napoléon pensa sérieusement un jour, à une invasion du Canada par le Pacifique. Ces livres ne sont autres que des traductions françaises des relations de voyages d'Alexander Mackenzie sur la côte du Pacifique. Ils portent l'ex-libris de Napoléon et la date de 1802. Ils donnent un aperçu sur un chapitre inconnu de la vie du "petit caporal".

NICOLET.—S. Exc. Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, a célébré mercredi dernier le 34e anniversaire de sa consécration épiscopale. Il est né à Saint-David le 10 janvier 1857. Il aura donc 77 ans la semaine prochaine. Il fut ordonné prêtre en 1882, évêque auxiliaire de Nicolet en 1899 et sacré le 27 décemre de la même année.

NEW YORK.—Le Musé Américain d'Histoire Naturelle a annoncé que le colonel Charles A. Lindbergh et son épouse avaient présenté à cette institution le monoplan avec lequel le couple accomplit sa randonnée aérienne de 29,000 milles terminée tout dernièrement.

NEW YORK.—L'Irlande, quoiqu'en ébullition politique, a remboursé aux Etats-Unis les $5,000,000 empruntés en 1920, par Eamon de Valera, pour aider à l'établissement d'une république irlandaise.

L'organisation d'espionnage en France

Dix personnes détenues — On parle de trente autres arrestations

PARIS.—La police redouble d'activité dans ses recherches au sujet de l'organisation d'espionnage qu'elle croit avoir découverte récemment, et qui aurait eu pour objet de vendre des secrets militaires français à l'étranger. Dix personnes sont déjà détenues, dont Benjamin Bercowitz et sa femme, Clara, qui se disent naturalisés canadiens.

On rapporte que les autorités auraient arrêté 30 autres personnes, mais on n'a pas pu faire confirmer la nouvelle, le plus strict secret entourant le travail de la police.

M. le juge d'instruction Benon a annoncé qu'il continuera l'interrogatoire des personnes arrêtées en appelant Mlle Madeleine Mermet, 23 ans, institutrice d'une école de la banlieue, accusée par la police d'être l'experte en télégraphie sans fil de la prétendue bande.

Les premiers interrogés, M. et Mme R. Switz, de New York, ont dit qu'ils sont innocents et ont prétendu que leur emprisonnement est le résultat d'un coup monté. M. Louis Martin, employé au déchiffrage des codes au ministère de la marine, a dit à M. Benon que ces accusations d'espionnage sont un mystère pour lui.

Une entrevue de Staline

Les Soviets et le Japon — Le commerce avec les Etats-Unis —Problèmes intérieurs

NEW YORK.—Dans une entrevue à M. Walter Duranly, correspondant du Times de New York, à Moscou, le chef du gouvernement soviétique, Joseph Staline, a affirmé que les Soviets désirent que leurs relations avec le Japon soient amicales mais qu'ils voient de ce côté-là un grave danger et "ne peuvent pas ne pas se préparer à l'affronter".

Si, a dit le chef communiste, les éléments les plus raisonnables et les plus prudents prennent le dessus au Japon, les deux pays peuvent vivre en bons termes. Mais la Russie craint que la faction japonaise militante ne relègue à l'arrière-plan la politique de modération.

Interrogé sur le commerce de la Russie et des Etats-Unis le chef communiste a répondu que le volume du commerce des deux pays se mesurera au degré de confiance que l'Amérique accordera à la Russie, en somme par le volume du crédit. Nous formons, a-t-il rappelé, le plus vaste marché de demande qui soit et nous sommes prêts à faire de grandes commandes —et à les payer. Mais nous exigeons un crédit satisfaisant.

Staline a exprimé l'opinion que dans le domaine des affaires intérieures les plus importants problèmes de la Russie sont l'organisation de la répartition des produits entre les villes et les campagnes et l'amélioration des moyens de transport, surtout des chemins de fer.

Condamnation des fausses doctrines

Une lettre pastorale des évêques catholiques d'Autriche

VIENNE.—Dans une lettre pastorale, les évêques catholiques d'Autriche avertissent leurs concitoyens de ne pas écouter les fausses doctrines de souveraineté populaire et de rejeter avec une égale vigueur les erreurs religieuses du système de Hitler. La lettre sera lue dans toutes les églises. Les principes de la souveraineté du peuple sont non seulement futiles et antichrétiens, mais même athées, dit la lettre. De la souveraineté populaire et de la liberté sans limite il n'y a qu'un pas aux erreurs du communisme, du socialisme et du nihilisme.

Mort de l'hon. Dunlop

Trésorier provincial de l'Ontario

TORONTO.—L'hon. E. A. Dunlop, trésorier provincial de la province d'Ontario, un vétéran de la législature ontarienne et industriel avantageusement connu dans la vallée d'Ottawa, est mort à Toronto, lundi, après une longue maladie. Il fut élu au parlement d'Ontario, pour la première fois, en 1903, et a toujours été député depuis ce temps sauf pendant un délai de quelques années.

Honorés par le Roi

Deux juges reçoivent des titres honorifiques à l'occasion du nouvel an

LONDRES.—Les premiers à être honorés depuis que le Canada a demandé en 1919 au roi Georges V de ne plus donner de titres honorifiques aux Canadiens, l'hon. juge en chef de la cour suprême du Canada, Lyman P. Duff et l'hon. juge en chef de la cour de Québec, Joseph Mathias Tellier, ont été faits chevaliers par sa majesté le roi Georges V à l'occasion de la nouvelle année.

Quatre autres Canadiens ont aussi été reçus dans l'ordre de la Chevalerie, sans avoir le droit de porter un titre. Trente-deux femmes canadiennes, dont deux de la province d'Alberta, ont été honorées par le roi.

Les progrès de l'industrie au Canada

Les ventes et les exportations sont plus considérables que l'an dernier

TORONTO—L'industrie au Canada continue à prendre un nouvel essor, après un léger recul au cours des mois d'août, de septembre et d'octobre. La fin de l'année indique que la situation est favorable. Les sentiments de crainte qu'on entretenait en 1932 ont fait place à des sentiments de confiance. L'état des affaires dans les industries de la chaussure, du bois, du papier à journal, des articles manufacturés et des textiles prouve que la dépression est en train de disparaitre. Les exportations de bois ont dépassé de 38 pour 100 celles de 1932. Les manufactures canadiennes ont exporté cette année 20,000,000 de paires de chaussures, soit une augmentation de 1,500,000 sur l'an dernier. La production de papier à journal a été de 30.000 tonnes par mois de plus qu'en 1932. Une activité plus grande règne aussi dans les manufactures d'automobiles et les aciéries. Environ 65.000 véhicules-moteurs ont été manufacturés au Canada cette année, soit 4.000 de plus que l'an dernier.

Les importations et les exportations combinées ont dépassé $100,000,000 par mois, soit 15 pour 100 de plus que l'an dernier.

Convention de fermiers

A Edmonton

La convention annuelle des fermiers-unis d'Alberta sera tenue à Edmonton, les 16, 17, 18 et 19 janvier.

L'Osservatore Romano et la Russie

Rien n'a été changé dans la situation religieuse en Russie malgré les affirmations de Litvinoff

CITE VATICANE.—Le journal officiel du Vatican, l'Osservatore Romano, prétend que rien n'a été changé dans la situation religieuse en Russie, en dépit des déclarations formelles de Maxim Litvinoff, commissaire des Affaires Etrangères, à l'effet que la liberté de culte était assurée aux Américains dans l'Union soviétique.

Ce journal dit que M. Litvinoff, au cours de ses récentes conversations à Washington avec le président des Etats-Unis, a simplement fait allusion à la constitution russe sous l'empire de laquelle, dit l'Osservatore, "la persécution et l'athéisme ont triomphé".

Le journal du Vatican soulève cette question dans un article éditorial critiquant le récent discours de l'ex-premier ministre espagnol, Alejandro Lerroux, concernant les privilèges religieux.

"Lerroux, dans son discours devant le parlement espagnol, adopta les mêmes tactiques, dit le journal, tous les deux, car il déclara que la liberté de culte aussi bien que les lois laïques de la constitution espagnole seraient maintenues".

"L'école laïque, le divorce et les privilèges de persécution tels que prévus par la constitution, ajoute l'Osservatore, sont incompatibles avec le droit du peuple espagnol de vivre catholiquement, droit qu'il a réclamé sans équivoque lors des récentes élections. Le premier ministre Lerroux, parlant devant le parlement, a été aussi évasif que M. Litvinoff devant le président Roosevelt.

"La constitution espagnole invoquée par Lerroux répudie 19 siècles de civilisation d'un peuple, mais ces 19 siècles n'ont pas passé en vain, et les dernières élections l'ont démontré en rejetant une oligarchie démagogique.

Nomination de sept nouveaux sénateurs

La Saskatchewan en compte deux et les provinces d'Ontario et de Québec, cinq

OTTAWA.—L'hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a annoncé les nominations suivantes à la Chambre Haute, samedi: Horatio C. Hocken, Toronto; Alfred E. Tripp, K.C., Ottawa; Louis Côté, M.L.A., Ottawa; G. André Fauteux, ancien solliciteur général du Canada, Outremont; Lucien Morand, C.R., Québec; Ralph Byron Horner, Blaine Lake, Sask.; Walter Marley Aseltine, Rosetown, Sask.

Il y a encore six vacances au sénat.

La France est toujours généreuse

Pour montrer son désir de la paix internationale, elle est disposée à détruire la moitié de ses avions

PARIS.—La France est disposée à détruire immédiatement la moitié de ses avions de bombardement, si les autres nations veulent faire de même, pour démontrer qu'elle désire la paix internationale, a-t-on appris sous bonne autorité.

Une proposition dans ce sens sera faite à Genève.

(Des chiffres disponibles font voir que la France, en diminuant de moitié sa force actuelle en avions de bombardement, resterait avec 16 escadrilles de tels avions, ou environ 175 appareils, en service actif).

On a appris que la France proposera aussi la signature d'un accord général de désarmement suivant les lignes proposées à Paris en septembre dernier au cours de conversations franco-britanniques.

La France a rejeté les récentes demandes du chancelier Adolf Hitler concernant le réarmement de l'Allemagne, de même que le plan de réforme de la Société des Nations souhaité par le premier ministre Mussolini, d'Italie, tandis que M. Edouard Daladier, ministre de la Guerre, discutait avec M. Paul Hymans, ministre des Affaires Etrangères de Belgique, divers problèmes concernant la défense des frontières.

Le cabinet s'est aussi prononcé contre l'idée de négociations directes entre le chancelier Hitler et le premier ministre français Camille Chautemps, tout en laissant la porte à des échanges de "renseignements" par le médium des ambassadeurs.

M. Hymans a apporté au gouvernement français l'adhésion de la Belgique à un front uni des petites puissances européennes, idée que la France a fait mousser au cours d'une série de conversations avec les hommes d'Etat de ces nations.

M. Hymans a affirmé à M. Chautemps et à M. Joseph Paul-Boncour, ministre des Affaires Etrangères, que "la Belgique considère du même œil que la France le danger des forces militaires croissantes de l'Allemagne et la nécessité de maintenir l'organisation démocratique de la Société des Nations".

Le cabinet, au cours d'une sance de quatre heures, a approuvé le texte d'un aide-mémoire qui sera probablement envoyé à M. André François-Poncet, ambassadeur français à Berlin, et qui dira que la France refuse de discuter la question du réarmement, mais qu'elle est disposée à parler de désarmement à Genève.

Relativement aux demandes du chancelier Hitler le cabinet a adopté la politique suivante:

1. Il sera impossible d'accepter une armée allemande de 300,000 hommes, et une force naziste en uniforme considérable.

2. Il sera impossible d'accepter un pacte franco-allemand de non agression de dix ans qui, estime-t-on, détruirait de fait le traité de Locarno.

3. Il sera impossible de discuter d'armements en dehors de la Société des Nations.

Sur demande, M. Daladier a expliqué à M. Hymans les plans français concernant la fortification de la frontière de l'Est sur laquelle un "cercle de fer" de tranchées et d'avant-postes sera prolongé, tout le long de la frontière allemande, jusqu'à la Belgique.

Les officiels français ayant exprimé de l'inquiétude sur la force des défenses belges, il leur fut répondu que la Belgique s'efforçait de développer son propre système de défense en coopération avec les Français "afin de prévenir la répétition d'une attaque allemande comme celle de 1914"

Notre blé a de bonnes qualités

Il fait remporter des prix pour volailles et bestiaux

WINNIPEG.—Les grains produits sur les fermes canadiennes sont depuis longtemps reconnus comme les plus beaux du monde, mais on fait une mention spéciale de la récolte des prairies. Le blé canadien a remporté cette année le championnat aux expositions de Régina et de Chicago, et indirectement il a contribué à faire remporter plusieurs autres prix pour bestiaux et volailles. En effet, c'est au moyen de ce blé qu'on nourrit les volailles et les bestiaux du Canada. Les experts estiment que la poule mange en moyenne un demi-boisseau de blé par année. Pendant 1932 36,542,000 boisseaux de blé ont été consommés par les bestiaux et les volailles.

Londres est inquiet

Ce qui se passe aux Etats-Unis confirme l'anxiété des autorités navales anglaises

LONDRES.—La nouvelle de Washington que la marine américaine demande d'avoir 10 nouveaux navires, en plus du programme de construction de $268,000,000 déjà autorisé, vient ajouter tout son poids aux déclarations des experts navals britanniques. Ces derniers ont exprimé récemment leur alarme sans cesse croissante devant l'insuffisance du programme britannique de remplacement des vaisseaux.

L'exemple donné par la Grande-Bretagne en fait de désarmement naval n'a pas été suivi par les autres puissances, est-il souligné. Non seulement cela, mais on en est à un point où il peut survenir une véritable situation d'infériorité.

Les Etats-Unis et la paix

Un discours de M. Roosevelt

WASHINGTON.—Dans un discours prononcé pour commémorer le 77e anniversaire de la naissance du président Woodrow Wilson, auteur de la Société des nations, le président Franklin D. Roosevelt a précisé l'attitude des Etats-Unis en matière de paix. Non seulement, a-t-il dit, en somme, les Etats-Unis renoncent à tout agrandissement territorial par les armes, conformément à la déclaration que Wilson fit à Mobile, il y a vingt ans, mais désormais ils s'opposent à toute intervention armée. Sur notre hémisphère, c'est à chaque nation d'abord qu'il appartient de faire régner l'ordre chez elle; s'il y a désordre dans un pays, les autres pays ne peuvent s'en occuper que s'ils sont affectés, mais alors, soulignons-le, cela devient une question qui concerne notre continent tout entier. Pour ce qui a trait aux autres parties du monde, les Etats-Unis estiment que la Société des nations, bien que nourrie d'égoïsme politique dès sa naissance, est un soutien de la paix mondiale et ils coopèrent plus que jamais avec elle, mais ils ne projettent pas d'en faire partie.

M. Roosevelt a terminé son discours en énonçant un plan de paix en trois points, fondé sur des propositions qu'il a déjà faites aux puissances: suppression graduelle mais rapide des armes offensives et contrôle international continuel des armements; déclaration par chaque pays qu'il ne permettra pas à ses forces armées de franchir la frontière d'un autre pays; adhésion immédiate de toutes les puissances désireuses de paix à un accord qui assure la mise en vigueur du plan dès l'adhésion de tous les pays du globe.

Découverte d'un continent submergé

Il égalerait deux fois l'étendue de l'Amérique du nord

SAN DIEGO, Calif.—En dessous de la surface du nord du Pacifique se trouve, dit-on, un continent submergé jusqu'ici inconnu, qui égale deux fois l'étendue de l'Amérique du nord et renferme des montagnes plus élevées que le mont Everest et des dépressions énormes qui le séparent de l'Asie, lesquelles atteindraient une profondeur de plus de six milles. Ce territoire a été découvert récemment, annonce-t-on, au moyen d'un détecteur de profondeur à bord du vaisseau Ramapo, pendant qu'on faisait des recherches océaniques entre le 10ème et le 50ème degré de latitude nord, entre l'Amérique et l'Asie.

Objectifs des cercles de l'A.C.F.A.

Pourcentage obtenu pour l'année 1933 par trimestre:

	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.
Brosseau-Duvernay	8	51½	102	102
Athabasca	100	100	100	100
Cluny	100	100	100	100
McLennan	94	94	94	100
St-Joachim	0	74½	82¾	100
Donnelly	0	0	20	100
Calgary	0	0	58	84
Lafond	27	50¼	50¼	81
Legal	0	51	51	76½
St-François	0	14¼	30	72¾
Lamoureux	27	56½	56½	56½
Picardville	28	28	35½	55¾
Beaumont	19	22¼	25½	54
Villeneuve	29	29	29	54
Morinville	15½	25¾	25¾	45¾
Girouxville	0	0	38	38
Lac Froid	0	36¾	36¾	36¾
St-Edmond	14	26¾	26¾	35
Fort Kent	0	0	34	34
St-Charles	0	32½	32½	32½
Ste-Lina	20	31¾	31¾	31¾
Fincher Creek	0	28½	28½	28½
St-Paul	0	20	25½	25½
Falher	14	22	22	25
Tangent	13¾	13¾	13¾	23½
St-Edouard	14¼	14¼	14¼	14¼
Immaculée-Conception				
Castor				
Lac la Biche				
Flamondon				
Rahab				
Red Deer				
Riv. qui Barre				
St-Albert				
St-Vincent				
Spirit River				
Vimy				
Nouveaux cercles:				
Trochu				
Busby				
Ensign				$10.00

Une promenade rare

Un enfant qui tient à sa promesse

SAN FRANCISCO.—Le petit Enfant-Jésus qui ornait la crèche de l'église Notre-Dame des Victoires, ici vient de faire une promenade en petite wagonnette rouge dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

Comme tous les bons petits enfants, le jeune George Price, âgé de sept ans, avait demandé au petit Jésus de lui apporter une wagonnette rouge à Noël. "En retour", a-t-il expliqué par la suite au curé, "je lui avait promis de lui faire faire la première promenade dans ma voiturette. Comme il a accédé à ma demande, j'ai tenu à remplir ma promesse, voilà tout.

On peut facilement imaginer la surprise et l'anxiété des fidèles lorsqu'ils constatèrent que l'Enfant-Jésus de cire avait disparu de la Crèche. Ils avertirent aussitôt les prêtres du presbytère, ainsi que le sacristain. On se mit à faire d'actives recherches pour retrouver la statue volée. On songea même à téléphoner à la police, mais on se ravisa bientôt en se demandant ce qu'aurait pu faire un voleur avec un pareil objet.

Au cours des recherches, on aperçut un bambin qui tirait une petite voiture solennellement. Quelle ne fut pas la surprise générale d'y découvrir l'Enfant-Jésus, qui en était le passager.

Le jeune Price avoua immédiatement qu'il avait enlevé la statue pour remplir les stipulations de son contrat.

Mécanisme chimique d'immunisation

Un nouveau mode de prévenir les maladies

CAMBRIDGE, Mass.—La découverte d'un mécanisme chimique qui empêche les bactéries de circuler et constitue par conséquent la première ligne de défense du corps humain, en l'immunisant contre les maladies, a été révélée à l'association américaine pour l'avancement de la science. Le découvreur entrevoit la possibilité d'immuniser le corps tout entier et non pas seulement le sang. La découverte a été expliquée par le Dr Reuben L. Kahn, directeur des laboratoires de cliniques de l'Université du Michigan.

L'immunisation se ferait d'abord sur l'épiderme, le péritoine, les muscles, le cerveau et finalement le sang. Les substances d'immunisation sont produites dans le corps lui-même et sont destinées à combattre les maladies. Le Dr Kahn a injecté du sérum à des êtres humains et à des animaux.

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous commençons une nouvelle année et nous avons pris de bonnes résolutions. Quelles ont été ces résolutions et les triendrons-nous? D'abord avons-nous pensé un peu à notre langue, à nos droits et à tout ce qui se rapporte à deux questions? Quelques-uns l'ont certainement fait. D'autres ignorent ce que langue et droits veulent dire, alors comment s'attendre à ce qu'on prenne des résolutions se rapportant à ces deux choses si importantes? Quelques lecteurs penseront probablement que nous y allons d'une façon un peu raide. Pour nous, franco-albertains, il ne s'agit pas seulement de crier sur tous les toits lors d'une Saint-Jean-Baptiste que nous sommes Canadiens français et que nous devrions être fiers de l'être. Nous avons, en Alberta, une Association exclusivement nationale et, pour nous, il ne s'agit pas de crier, mais d'agir: supporter notre Association financièrement, l'aider dans son travail en assistant aux assemblées qui sont convoquées de façon à se tenir au courant de ce qui nous concerne. Si nous y allons un peu carrément et que quelqu'un serait porté à nous critiquer, (ça c'est facile!) qu'on jette un coup d'œil sur le tableau des objectifs pour l'année et on pourra se rendre compte que nous avons un peu raison de venir fouetter les gens qui n'ont pas assez de coeur pour travailler à la conservation de la langue, de la religion et des droits pour nos enfants. Sur le nombre de nos cercles, 11 n'ont pas fourni un seul sou en 1933; 12 ont obtenu moins de 50 p. 100 de leur objectif. Nous donnons le tableau comparatif pour toute l'année et si vous pouviez voir les chartes au secrétariat, vous verriez que les réponses aux lettres circulaires ne nous sont pas venues des cercles qu'il n'ont rien contribué. Que sera 1934? Ce que vous voudrez qu'elle soit! Si vous avez une Association nationale, ne comptez pas sur les Allemands ni sur les Russes pour la supporter. C'est votre Association et c'est votre devoir d'y appartenir et de faire votre petite part financièrement et moralement. Si vous ne voulez pas la supporter elle mourra tout simplement et par votre faute! Plus tard on vous entendra peut-être vous lamenter pour en organiser une autre mais les résultats auront été tellement peu encourageants que la chose sera très difficile à recommencer.

Ceux qui étaient présents au dernier congrès, ceux qui discutent les lettres circulaires chaque mois se rendent compte qu'il se fait du travail dans l'Association, mais ceux qui ne connaissent rien du fonctionnement et des efforts sont justement ceux qui critiquent. Contre l'ignorance, il n'y a pas d'excuse, surtout lorsqu'il y a (ou devrait y avoir) une assemblée régulière chaque mois, afin de permettre à tous les franco-albertains de se renseigner.

Malheureusement, il y a des officiers qui font preuve de mauvaise volonté. Par exemple, on se soucie peu de convoquer des assemblées aux temps désignés; on suivra les directives de l'Exécutif si cela fait notre affaire. En d'autres mots, on appuiera l'Association si nos idées sont acceptées, si non, on se retirera dans son coin et on boudera comme un enfant mal élevé. Si on nous demande de faire quelque chose qui n'est pas tout à fait de notre goût, on ignorera la demande et rien ne sera fait. Quelle bonne volonté! Le comité des finances demande de faire les rapports mensuellement: on les fera quand il nous plaira! On nous demande d'envoyer des lettres à certaines personnes: que les autres le fassent; on nous demande de tenir l'assemblée mensuelle en temps, ça c'est notre affaire, on nous demande de commencer le recrutement au commencement de l'année; qu'est-ce que l'Exécutif connait dans nos conditions locales; on nous demande de nous occuper des questions scolaires de notre district: ne sont-ce pas nos enfants qui vont à l'école, alors pourquoi venir nous tracer une ligne de conduite?

Chers lecteurs, ces réflexions vous paraitront sévères, mais malheureusement, elles ne le sont pas. Nous pourrions vous citer des faits et des faits, et dans combien de centres de notre province! On voudrait avoir une Association qui travaille à notre intérêt, mais on ne veut pas y mettre du sien, on ne veut pas mettre l'épaule à la roue. Chaque fois que l'Exécutif demande de faire quelque chose on se demande pourquoi.

Nous commençons une nouvelle année. L'Assemblée annuelle doit avoir lieu dans le mois de janvier. Nous avons les élections de nos commissai-

(Suite page 8)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Dialogue suprême

L'heure avait sonné: une âme devait abandonner le corps qu'elle animait depuis plus de trois quarts de siècle. Mais dans un de ces élans mystérieux de l'ultime séparation, l'âme restait suspendue entre notre vallée de misère et les cimes de l'au-delà.

Déjà détachée, sinon oublieuse des affections de ce monde, elle criait vers le ciel:

Le repos, Seigneur! Le repos!

Et le Maître de la vie, surpris de cet appel, daigna s'abaisser vers l'âme:

—Quel repos réclames-tu, dit-il, toi dont la route fut sans fatigues? Jadis, femme, belle, adulée, ta jeunesse s'est écoulée joyeuse et sereine. Te dois-je un repos éternel pour ces journées de paix heureuses? Lesquelles de tes victoires réclament la récompense due à ceux qui combattent le bon combat?

L'âme gémit:

—Il est vrai, Seigneur, rien d'héroïque ne marqua ma vie: j'ai joui simplement de vos bienfaits. Mais en quoi ai-je mérité votre courroux?

—Qu'as-tu fait pour ma gloire? Ne t'ai-je pas tout donné? Que m'as-tu rendu? A vingt ans, j'ai confié ta splendide jeunesse à un époux qui t'a aimée, soutenue, protégée.

—J'ai été fidèle. . .

—Le bonheur t'a gardée. Quel fut ton mérite?

—J'ai fait l'aumône. . .

—De ton superflu. . . en y trouvant des joies. Par ces charités, tu conquis les bénédictions des malheureux, l'estime des gens de bien.

—Sur terre, tu as donc reçu ta récompense.

—J'ai soigné les malades. . .

—La bonté naturelle de ton coeur t'y portait. A moi, tu devais ce coeur sensible et pitoyable. Tu as donc été une servante honnête, employant sagement les biens que je t'avais dispensés. Mais les as-tu multipliés? Montre-moi tes trésors, ô âme dépouillée à cette heure de toute richesse et arrachée à toute affection terrestre.

Alors, soudainement réconfortée par ce défi de l'Eternel, agitant d'une dernière étincelle de vie son pauvre corps anéanti, mais ardente, énergique, dans la sublime espérance qui l'illumine, l'âme vibre sa fière réponse:

—Mes trésors, Seigneur! voyez: Auprès de cette fragile enveloppe que je dois abandonner dès votre miséricordieux appel, voyez mes enfants, mes fils et mes filles! Ils sont dix. . . Pour eux j'ai usé mon corps en leur donnant le plus pur de sa sève, ses plus vives douleurs. Pour eux. . . mon coeur s'est agrandi, dilaté, mes larmes ont coulé, mes prières sont montées vers vous. Pour eux j'ai acquis des vertus d'abnégation, de dévouement. Afin qu'ils fussent meilleurs, j'ai été bonne. . . Comme mon sang coule en leurs veines, les dons d'amour et de grâces que vous m'aviez prodigués ont passé et demeurent en leurs âmes. Morte pour la terre, je vivrai encore en chacun d'eux. . . Le poids de ce corps me lasse, Seigneur, parce que je ne puis faire davantage. Vous m'avez créé une âme, je vous en rends dix: vous m'aviez donné un coeur pour vous aimer, je l'ai décuplé. . . Ils sont maintenant dix à vous servir, dix à vous bénir! . . . O Dieu! ayez pitié!

—Viens, dit le Seigneur vaincu.

Et l'âme prit son essor.

Marc Sue.

—"La Femme et l'Enfant".

La Canadienne éducatrice

A voir agir certains jeunes gens, aujourd'hui, force nous est bien de conclure que leurs parents se sont désintéressés tout à fait de leur éducation. Il existe chez plusieurs un préjugé que le courant est maintenant trop fort des habitudes prises au cours des dernières années et que tous les efforts et les initiatives ne prévaudront pas contre la mode et les usages modernes.

Grave erreur assurément qui, si elle continuait de se répandre et de contaminer nos familles, ne tarderait pas à consommer la ruine complète de la nationalité canadienne-française ou, de lui faire perdre les traits qui l'ont distinguée jusqu'ici et qui lui ont valu l'admiration des autres nationalités qui nous entourent et des étrangers qui nous visitent. Au lieu de céder à l'entraînement général, il importe, au contraire, de réagir, avec force et constance.

Et c'est ici que la femme canadienne a un rôle de premier plan à remplir. A elle incombe surtout le devoir de repousser l'ennemi qui tente de saper les bases du foyer familial. A ses fils et à ses filles elle ne doit cesser de redire les principes sauveurs, d'inculquer les habitudes de vertu, de travail et de tempérance qui constitueront leur meilleure protection plus tard.

Cette oeuvre éducationnelle est, n'en doutons pas, intimement liée à la paix et au bonheur des parents et des enfants; on ne saurait s'en décharger sur d'autres. Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, le rappelait à ses paroissiens dans une lettre pastorale: "L'école et le patronage peuvent bien compléter le foyer; ils ne le remplaceront jamais pleinement."

L'ENFANT

Mgr Dupanloup disait: "L'enfant est l'espérance de la terre dont il est la richesse et dont il sera un jour la force et la gloire. Il est l'espérance de la Patrie, et de l'humanité qui se renouvellent et se rajeunissent en lui. Il est l'espérance du ciel même car il est l'héritier des "Palmes" éternelles, l'objet de complaisances de Dieu; le frère et l'ami des anges. Ceux que cette responsabilité effraie ne doivent pas s'en défendre; la vigilance des parents pour leurs enfants et le sens des responsabilités qu'ils possèdent donneront la juste valeur des âmes confiées à votre garde."

Pas de roses sans épines

Le proverbe intitulé "pas de roses sans épines" nous enseigne que, sur la terre, sans éprouver un peu de plaisir, nous n'avons pas de plaisirs.

La vie n'est-elle pas, en effet, un combat continuel. Epreuves, chagrins, contradictions, se rencontrent sans cesse. Mais l'espoir nous soutient et nous console, et quand viendra la récompense, elle sera très belle, alors ce seront les roses.

Regardez ce petit rosier. "Qu'il est beau", dit l'enfant, mais veut-il en cueillir les roses, aussitôt il pousse des cris déchirants en voyant son petit doigt tout meurtri par les épines qu'il ignorait.

Citons donc encore un autre exemple: Prenons le cultivateur, à l'automne, il est heureux de voir ses greniers remplis de grains. C'est Dieu, mais hélas que d'épines, que de travail il a fallu! Encore les épines!

Ce proverbe est surtout applicable à nous, écolières. Pour obtenir les roses, c'est-à-dire le succès dans nos études, il faut le travail, mais que de découragements parfois! Alors si nous supportons toutes ces misères sans une plainte, à la fin comme les roses nous paraîtront grandes et belles.

Prenons donc la résolution dès maintenant, de suivre ce proverbe comme principe et quand les épines ensanglanteront trop notre coeur, travaillons ferme quand même. Ainsi nous cueillerons les roses malgré les épines.

Lis blanc.

Caractères

1—Le caractère orgueilleux ne pense qu'à rapporter tout à lui et tend toujours à s'élever et à procurer son bien-être.

2—Le caractère jaloux: La personne qui en est atteinte souffre des talents et des succès des autres, qu'elle rabaisse de toute manière.

3—Caractère frivole: On s'arrête à la surface des choses, on est de feu pour les futilités, et de glace pour tout ce qui est sérieux.

4—Caractère insouciant: Qui ne prend intérêt à rien, pas même à ce qui regarde la gloire de Dieu et leurs intérêts.

5—Caractère indiscret: Il veut savoir les pourquoi et les comment de chaque chose, il interroge sur ce qui ne le regarde pas, parle à tort et à travers, écoute aux portes.

6—Caractère susceptible: La personne de ce caractère prend ombrage de tout, interprète tout en mal et prend tout de travers.

7—Caractère timide: Qui se croit incapable de tout échoue par la seule crainte de ne pas réussir

8—Caractère délicat et sensible: Il prend un soin minutieux de sa santé, se plaint de tout le monde et à tout le monde de la moindre incommodité, du plus petit malaise.

9—Caractère hypocondriaque: Celle qui est atteinte de cette maladie est rêveuse, sombre, elle voit le mal partout, insupportable à elle-même, elle ne l'est pas moins aux autres.

10—Caractère indépendant: Qui veut être en tout et partout l'arbitre de sa conduite, qui veut faire à sa guise et ne supporte pas d'observation.

11—Caractère original qui a des idées, des manières de penser, de parler et d'agir opposées à celles des autres.

12—Caractère violent: Impatient, qui ne peut supporter une contradiction, un retard et se produit par des dehors brusqués, révoltants.

13—Caractère caché: On est dissimulé en tout et partout, on suit des voies obliques et on court ainsi le danger de se perdre.

14—Caractère inconstant: Qui change souvent de conduite, de conseil, de direction; on veut aujourd'hui ce qu'on ne voudra pas demain; on est toujours mobile et par là-même incapable de progrès soit dans la science soit dans la piété.

15—Caractère sympathique: Ce caractère cherche sans cesse un objet auquel il puisse s'attacher d'une manière toute naturelle; cette tendance si elle n'est pas surveillée est une source de maux très funestes.

16—Caractère brouillon: Qui aime à contester, ne cesse de critiquer tout ce qui se dit, tout ce qui se fait.

17—Caractère visionnaire: Qui, poussé par l'orgueil, porte à rechercher les voies extraordinaires en dédaignant les voies communes. On aspire à des connaissances sublimes, à des communications célestes dont on se fait gloire. On croit légèrement aux allusions de l'imagination, exaltée ou aux inspirations mensongères de satan.

18—Caractère paresseux: Qui ne sait pas se faire violence ou qui fait les choses même spirituelles avec lenteur et mollesse.

Un exploit

Ah ça n'a pas été long. Le temps d'une petite bousculade, au tournant de la rue et ouste! Le coup classique, quoi! Heureusement, sans perdre de vue l'individu qui m'a poussé, et qui déjà se faufile, je me tâte à l'endroit des poches. Ce rectangle là, c'est mon portefeuille. Mais, et la bosse ronde que faisait ici mon chronomètre? Ça y est, plus de montre! Et mon type là-bas qui détale!

Dans la nuit tombante; ce fut alors une folle poursuite. Crier au voleur? Non, mauvais système! Mieux valait rejoindre mon gaillard et lui arracher là son butin entre quatre yeux. Déjà d'ailleurs, se jugeant sans doute hors d'atteinte, n'avait-il pas ralenti son allure? Moi, dès lors, de forcer encore la mienne. Ah! voleur, je t'aurai! Perçoit-il derrière lui le bruit de ma course? Ou bien un jeu de glaces lui renvoya-t-il l'image d'un poursuivant rapide et décidé? Toujours est-il qu'il repartit brusquement de plus belle. Mais si la fuite donne des jambes, la chasse donne des ailes. Et si leste qu'il fut, mon gaillard perdait peu à peu du terrain. Indifférents, les passants s'écartaient, mais la brèche n'avait pas le temps de se refermer que, déjà j'avais passé moi aussi. Or, tout à coup, plus rien! D'un brusque crochet, mon voleur s'était engouffré dans l'ombre d'une impasse déserte. Réfléchit-on dans ces cas là? Inconscient du danger auquel je m'exposais dans un tel coin, si propice aux traquenards, je fonçai dans cette nuit à mon tour. Au bout de quelques enjambées nerveuses, un vague dos m'apparut, sur lequel, d'un bond suprême, je sautai. Plouf! A nous deux maintenant! Quoi! Quoi? fit dans la nuit une voix haletante. Essoufflé moi aussi, par cette course, je répondis: La montre. Tout de suite —Mais—Tout de suite! . . . la montre! . . . La menace était si décidée que mon voleur jugea plus prudent de ne point insister. Il me mit l'objet dans les mains plus heureux en somme de s'en tirer à si bon compte il détala, mais comme un fou! Ma parole on aurait juré qu'il avait peur, ce scélérat! Qu'il aille donc se faire pendre ailleurs! me dis-je en moi-même. Et c'est d'un pas reposant, le pas à la fois joyeux et digne de la justice respectée que je suis rentré ce soir-là chez moi. Mais là, ô stupeur! . . . et qui me laisse encore tout pantois sur la nature et les conséquences de mon exploit: "Sur ma table de nuit, où je l'avais laissé le matin, m'attendait mon chronomètre.

La récréation

Quelle belle et bonne chose qu'une récréation! Se récréer, c'est se réjouir, se délasser et surtout se souvenir "que la gaieté est le plus grand charme de la vie".

Jean et Paul sont de bons camarades qui s'aiment comme deux frères. En classe, on les voit aux premiers rangs; au pensionnat, on les cite comme modèles. Ils font la joie et l'orgueil de leurs parents et de leurs maîtres. Cependant, Paul conquiert plus que son ami la sympathie générale. C'est qu'il est un joyeux, un badin. . . Pieux à la chapelle, studieux en classe, soumis partout, il se montre aux heures de récréation, un véritable boute-en-train. "C'est un as!" disent ses amis, "il nous bat dans tous les sports".

Par contre, Jean le Parfait, comme on le nomme, participe peu à leurs jeux bruyants. . . C'est un sage! celui-là. . . c'est un saint, mais quel triste saint? Lorsque l'écho répète les cris joyeux des collégiens, il n'est pas rare de voir ce jeune mélancolique, lisant les oeuvres des Grands Maîtres; ou priant avec ferveur dans la chapelle blanche.

Pauvre Jean, il ne sait pas la joie et le repos procurés par une récréation!

Hier, lisant la vie de saint Louis de Gonzague, Jean fut frappé par l'anecdote suivante:

"Louis, jeune étudiant, jouait avec plusieurs compagnons. Que ferions-nous, si Dieu venait nous chercher à l'instant, se demandaient-ils? "Je filerais à la chapelle", dit l'un. . . "J'irais me confesser", dit un autre. . . Et toi, Louis? . . . "Je continuerais à jouer", répondit le futur saint."

Ce trait frappe Jean comme un éclair. "Depuis quelque temps, songe-t-il, je me sens malade au physique et au moral. . . Pourquoi? . . . Ah! oui, je comprends! Un arc ne peut pas rester toujours tendu, a-t-on dit. Il me faut du délassement, de la récréation. J'ai grand besoin d'un tonique pour garder ma force spirituelle! Comme Louis de Gonzague, comme mon ami de coeur Paul, comme tous mes compagnons, je veux jouer".

Le jour même, Jean, le triste saint, demanda confidentiellement à Paul de lui montrer à être un saint joyeux.

L'an prochain, Paul entrera chez les "Pères Blancs". Dans sa mission lointaine, il apportera avec sa sainteté et son dévouement, la vivacité et l'enjouement de son caractère. Toute sa vie au service du Christ, sa gaieté rayonnera.

Quant à Jean, il a enfin et pour toujours compris la parole de Fénélon: "La sagesse n'a point de honte de paraître enjouée".

Pondéré, sage, calme, il l'est encore, mais il sait se récréer. Il sera Jésuite.

"Mimi".

Apostolat de la prière

Pour janvier 1934

Intention générale bénie par le St-Père: La conversion des impies

En sa première encyclique, 4 octobre 1903, Pie X signalait l'éloignement de Dieu comme le grand mal de l'époque. Aujourd'hui, le mal s'est accru au point que Sa Sainteté Pie XI, au consistoire du 13 mars 1933, parle de cette multitude de "sans-Dieu" et de "contre-Dieu", armée de furieux qui dirigent contre la divinité l'agression la plus impie, "source des calamités dont souffre si durement l'humanité par l'univers". En 1903, il n'existait pas de société d'athées militants. En 1933, ils sont six millions dans la seule Russie, auxquels il faut ajouter une association de jeunes sans-Dieu qui atteint le million, avec des ramifications dans tous les pays.

L'indifférence des "sans-Dieu", la haine des "contre-Dieu", voilà le mal que déplorent ces deux Pontifes. Nous n'avions connu que des cas isolés d'athéisme dans notre Québec catholique. Aujourd'hui paraît davantage, au milieu du blé, l'ivraie semée par les mauvaises feuilles, les mauvais propagandistes, les scandales et les défections. Sur ces malheureux, et sur tous les athées de l'univers, nous prierons le bon Dieu de jeter un regard de pitié qui les convertisse.

Intention missionnaire: La conversion des Juifs

Jésus-Christ est mort pour tous les hommes: les Juifs ne sont point exceptés. Le Sauveur a pleuré sur eux et la ruine de leur patrie. L'ineffable prière: "Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font" englobait, dans son infinie miséricorde, et les bourreaux païens et les Juifs qui avaient crié le sinistre **Tolle, tolle, crucifige eum!** Beaucoup, aux premiers temps, se sont convertis; plus nombreux, ceux qui n'ont pas voulu voir et se sont écartés. (A. Brou, S.J.)

Comment se forme l'habitude de la désobéissance

C'est insensiblement qu'on devient désobéissant, mais la pente ici est bien rapide. On a l'orgueil pour maître, et l'orgueil aiguillonne avec une force étrange.

L'enfant commence par faire nonchalamment le devoir commandé; cette langueur dans le travail conduit "à la négligence".

Le travail n'est plus fini; on le trouve long, difficile, ennuyeux, et on ne le fait plus du tout, ou on le fait très mal.

A une juste observation de la maîtresse, on murmure; puis, devant les autres surtout, on prend plaisir "à tenir tête", en donnant des raisons imaginaires de fatigue ou d'impossibilité.

On ne veut pas avoir le dernier mot dans la discussion, et, comme le droit reste à l'autorité, "on se révolte", ou, si on se sent trop faible ou trop peu appuyée par ses compatriotes, on reste dans une immobilité effrayante. C'est l'entêtement, qui ressemble quelquefois à la stupidité.

On laisse gronder, on n'écoute pas, on n'obéit pas.

Le mendiant moderne

Dans la banlieue de Londres, un mendiant fait sa tournée et va de porte en porte. Il ne demande pas d'argent, car il sait que cela inspire de la défiance et fait croire qu'on demande l'aumône pour aller au cabaret. Il demande du pain et, à chaque porte, on lui en donne un morceau: les poches du pauvre hère regorgent de croûtons. . .

Le voici qui sonne chez Mrs. Brown:

—Faites excuse, ma bonne dame, je suis sans travail depuis six mois. Vous n'auriez pas un peu de pain?

Mrs. Brown ferme la porte et tire le verrou. Mais l'homme insiste.

—Je regrette, dit Mrs. Brown, à travers la porte, mais je n'ai qu'un pain entier.

—Qu'à cela ne tienne, répond le vagabond en fouillant dans ses poches, qu'à cela ne tienne: je peux vous faire la monnaie. . .

AVANT-GARDES de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Offrande de voeux.—Avant de quitter les classes pour les vacances de Noël, les écoliers de Falher se réunirent à la salle paroissiale afin de formuler leurs voeux à leur dévoué pasteur, le R. P. Lajoie, et à leur chère Soeur Supérieure.

Les programmes de ces deux réunions furent des plus simples mais combien sincères.

Après un duo de piano eut lieu l'exécution d'un chant de voeux et de bonne année. Au moyen d'adresses, les voeux des enfants sont présentés aux dévoués bienfaiteurs de la jeunesse. Des souhaits de bonnes vacances accompagnent ceux de joyeux Noël et de bonne et heureuse année.

"La bénédiction" de Larrieu, avec accompagnement de piano et de clarinette est exécutée par toute l'école. Le spectacle est magnifique. Puisse cette belle tradition canadienne refleurir au sein de notre population canadienne-française.

Avec respect et reconnaissance les écoliers reçoivent les sages conseils qui leur aideront à passer de bonnes vacances, à bien commencer la nouvelle année et à revenir à leurs classes avec de bonnes dispositions.

La veille, le R. P. curé, accompagné de Soeur Supérieure, s'était rendu dans chaque classe afin de remettre aux enfants le fruit de leur travail des deux derniers mois. Le bulletin si désiré des premiers d'une classe, si redouté parfois des derniers est remis à chacun.

D'après une convention faite au début de l'année, la classe qui obtient la plus haute moyenne a le privilège d'une demi-journée de congé avec l'honneur de voir les deux drapeaux traditionnels flotter à sa porte durant les deux mois qui suivent.

C'est au grade III que revient pour les notes de décembre ces deux faveurs spéciales. Chers petits, acceptez nos félicitations et continuez de travailler ferme car d'autres se promettent de vous ravir la palme en janvier. Ce moyen d'émulation est fort apprécié des élèves. Les moins actifs sont excités au travail par les plus ardents qui ambitionnent la gloire du triomphe.

Superhistoire marseillaise

Et vraiment, si nous disons superhistoire, c'est que jamais, dans l'hyperbole et dans l'espace, Marius n'a atteint pareil sommet.

On parle de Piccard, des ballons-sonde, et des prochaines expéditions . . . pour la lune.

Marius, qui a fait un peu d'hydro-aviation pendant la guerre, hausse les épaules d'un air entendu:

—Le tout est de se soustraire à l'attraction terrestre. . . cette zone d'attraction franchie, on va où l'on veut à une vitesse, mon bon! Des milliards et des milliards d'années-lumière, je les réduis à un millième de seconde. . . C'est ainsi qu'avec mon appareil, et sans difficulté, j'ai atteint la Voie lactée.

—Diable! Et comment n'as-tu pas été voir derrière, plus haut encore?

—Un accident, mon bon, répond Marius en baissant les yeux d'un air modeste. Que veux-tu, je n'avais pas prévu ça! . . . A peine dans la Voie lactée, l'hélice se transforme en baratte. . . elle s'arrête. . . j'étais bloqué dans du beurre. . .

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

35. Quelles furent les conséquences du conflit anglo-américain sur les affaires du Canada?

a) Il contribua peut-être plus que toutes nos requêtes à faire éclore l'Acte de Québec. En politique, plus encore qu'en religion, la crainte est le commencement de la sagesse.

b) Ce conflit jeta des germes de dissensions dans une population, qui avait toujours été étroitement unie. Il ameuta les rebelles contre le clergé et contre leurs compatriotes, qui avaient refusé de les suivre; il ameu-

c) L'Angleterre n'avait peut-être pas encore le droit de compter sur notre empressement à la défendre: mais elle n'en conçut pas moins une vive amertume, en voyant l'indifférence de la majorité du peuple.

d) L'intervention de la France déchaîna bien des soupçons.

Chronologie et information supplémentaires — Insurrection américaine et invasion du Canada.

1773. Boston tea party.

1774, 5 sept. Premier Congrès des 13 colonies à Philadelphie.

21 oct. Adresse au peuple de la Grande Bretagne.

26 oct. Adresse aux habitants du Canada.

1775, mai. Deuxième congrès de Philadelphie et nouvel appel aux Canadiens, distribué dans tous les coins du pays.

19 avril. Combat de Lexington entre les troupes anglaises et les rebelles américains.

Mai. Prise des forts Ticonderaga et Crown Point par Ethan Allen, Seth Warner et Benedict Arnold. Prise et évacuation du fort Saint-Jean, qui n'était défendu que par un sergent et douze hommes.

1775, 18 sept. Deuxième siège du fort Saint-Jean par le général Richard Montgomery, défendu par le major Preston à la tête de 600 hommes.

25 sept. Un parti, commandé par Ethan Allen est repoussé de Longue Pointe par les volontaires canadiens. Le major Stopford rend le fort Chambly aux Américains, après un jour et demi de siège.

Novembre 2. Chute du Fort Saint-Jean.

Novembre 13. Les Américains entrent à Montréal et Carleton s'embarque pour Québec; poursuivi par les Américains il se jette dans une simple barque avec le capitaine Bouchette et atteint Québec le 19 novembre.

Novembre 14. Arnold, à la tête d'une seconde armée d'invasion venue par les rivières Kennebec et Chaudière, établit son camp à Pointe aux Trembles.

Déc. Les deux armées de Montgomery et d'Arnold font leur jonction et le 6 décembre commence le siège de Québec.

Assaut général dans la nuit du 31 déc. Montgomery est tué et Arnold est repoussé.

1776. Le siège traîne en longueur jusqu'à l'arrivée des vaisseaux anglais, mai. Alors les Américains se replient lentement et retournent dans leur pays.

L'invasion avait duré dix mois; mais la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis devait durer six ans.

Juillet 4. Proclamation de l'indépendance.

1777. Humilié de s'être vu préférer Burgoyne pour conduire les opération contre les Américains dans l'Etat de New York et ennuyé par l'opposition violente du juge en chef Livius Carleton demande son rappel. Haldimand lui succède.

1778. La France prend fait et cause pour les Américains.

Juin 30. Arrivée de Haldimand au Canada.

36. Quel fut le rôle du nouveau Conseil établi par l'Acte de Québec?

Il entra en charge le 17 août 1775. Il était composé de 23 membres, dont huit Canadiens français: François Lévêque, Pécaudy de Contrecoeur, Roch de Saint-Ours, Chs de Lanaudière, Saint-Luc de la Corne, Chaussegros de Léry, Picoté de Belestre et des Bergères de Rigaudville.

Par leurs manières et leur culture, nos pères étaient bien supérieurs à leurs collègues de langue anglaise; mais habitués au régime français, régime absolu, ils étaient peut-être un peu craintifs et un peu trop pressés de dire "oui" à toutes les volontés du gouverneur. On a même prétendu que ces braves seigneurs avaient la rancune assez tenace pour exercer des représailles sur un peuple, qui avait dédaigné trop ouvertement leur autorité au début de l'insurrection américaine. La rigoureuse ordonnance de milice, adoptée par le Conseil, en serait la première preuve.

Quant aux Conseillers anglais, dont le peuple attendait fort peu de chose, plusieurs semblaient n'avoir qu'un souci: faire fortune, cumuler des emplois et accaparer les terres publiques. Faut-il s'étonner si, dans de pareilles circonstances, la masse du peuple fut assez lente à saisir les avantages réels, que leur apportait l'Acte de Québec?

37. Quelles furent les plus graves préoccupations de nos évêques de 1774 à 1791?

Pour celui qui n'ignore pas avec quelle rigueur les Instructions royales de 1775 interdisaient toute correspondance avec Rome et obligeaient l'évêque à n'exercer sa juridiction qu'avec la permission du gouverneur, il semblerait que la grosse difficulté fut de naviguer entre ces deux écueils. Heureusement que Carleton ferma les yeux sur ces détails et que Mgr Briand fut assez avisé pour s'assurer un coadjuteur, "cum futura successione"; politique que ses successeurs se firent toujours un devoir de suivre.

Les trois grands problèmes, qui s'imposèrent à cette époque à l'attention de nos évêques furent:

a) De réparer les ruines causées par la guerre;

b) Assurer le recrutement du clergé;

c) Et trouver des moyens pour procurer à la population canadienne les bienfaits d'une éducation catholique.

Ces problèmes étaient d'autant plus difficiles à résoudre que nos nouveaux maîtres, en supprimant les communautés religieuses d'hommes, avaient grandement affaibli l'Eglise du Canada et complètement désorganisé notre système d'instruction publique.

38. Quel fut notre troisième gouverneur civil?

Le 13 juin 1778, le général Haldimand arriva à Québec pour succéder à Carleton qui, brouillé avec le ministre des colonies, avait demandé son rappel.

Le nouveau gouverneur était un Suisse de naissance, passé depuis sa jeunesse au service de l'Angleterre. Habitué à la vie des camps, il avait peut-être le courage d'un homme de guerre; mais il n'avait certainement pas la souplesse et la prudence d'un chef d'administration. Croyant voir partout autour de lui des conspirateurs, il fut vigilant jusqu'au soupçon.

Il fit jeter en prison plusieurs citoyens sans leur donner aucune explication et sans leur laisser aucun moyen de se défendre. Parmi ses victimes, un certain Pierre du Calvet l'attaqua violemment dans un pamphlet intitulé: "Appel à la justice anglaise". C'est pour s'être trop fié à la véracité de du Calvet que la plupart de nos historiens nous ont représenté Haldimand comme un sombre despote, un rusé politicien et même comme un vulgaire voleur.

La correspondance d'Haldimand nous a révélé dans ces derniers temps que nous l'avions jugé peut-être un peu trop sévèrement. Dans tous les cas son règne eut certainement deux bons effets:

a) Ses arrestations arbitraires poussèrent les Canadiens à réclamer le privilège de "l'habeas corpus", qui leur fut accordé en 1785, alors qu'Haldimand était sur le point de nous quitter. En vertu de ce privilège, tout citoyen britannique a le droit d'exiger, dans les 48 heures, qui suivent son arrestation, d'être conduit devant un juge, qui devra s'enquérir par qui et pourquoi le prisonnier a été arrêté. Après une enquête sommaire le juge décide si l'arrestation doit être maintenue, si le prisonnier doit être élargi sous caution ou s'il doit être libéré sans condition.

b) Les excès d'Haldimand et la mauvaise volonté de certains conseillers remirent à flot le désir d'une Chambre d'Assemblée. Murray, dès le début de l'administration civile avait bien reçu le pouvoir d'établir cette Chambre; mais il ne l'avait pas jugée désirable, parce que les Anglais du Canada ne lui inspiraient qu'une maigre confiance et que les Canadiens français ne voulaient absolument pas d'un régime d'administration, dont ils étaient exclus par le serment du **test**.

Quand l'Acte de Québec eut aboli le serment du test et ouvert aux Canadiens, par le fait même, les portes de la vie publique, nos pères n'eurent plus la même répugnance pour la Chambre d'Assemblée, où ils étaient sûrs d'avoir la majorité. Alors ils s'unirent aux Anglais pour la demander à grands cris et Londres finit par céder.

39. Quelle fut l'origine des partis politiques au Canada?

Ici, comme partout ailleurs, c'est la diversité des intérêts des différentes classes de la population, qui a donné naissance aux partis politiques.

1. Sous le **régime militaire**—de 1760 à 1764—il n'y eut pas de partis politiques proprement dits; mais des **vainqueurs** et des **vaincus**.

2. Sous le **régime despotique** absolu—de 1764 à 1744—il se forma deux partis bien tranchés:

Parti canadien

Eléments—Tous les Canadiens sans exception, et en plus, les deux gouverneurs: Murray et Carleton.

Programme—Obtenir le plus de liberté possible, en s'appuyant sur le bon sens, l'équité et les intérêts bien compris de l'Angleterre.

Parti anglais

Tous les Anglais sans exception, moins les deux gouverneurs.

Programme—Traiter les Canadiens en race inférieure, indigne de jouir des privilèges des citoyens britanniques. Veut une Chambre d'Assemblée à tout prix.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

L'élection des commissaires d'écoles

Moins de quinze jours séparent les contribuables des arrondissements scolaires ruraux de la date fixée pour l'élection annuelle des commissaires d'écoles.

Nous désirons souligner que tous les Franco-Albertains doivent se faire un devoir de ne pas considérer cette élection comme une question à laquelle il est futile d'attacher une importance quelconque.

De l'élection de **bons** commissaires de langue française, là où on peut l'assurer si on veut s'en donner la peine, dépendra peut-être en grande partie la survivance nationale et religieuse des petits franco-albertains.

En effet, si à l'école que fréquente un petit Canadien français on y enseigne le français et le catéchisme, on peut présumer que ce même petit Canadien français conservera la foi et la langue de ses pères.

Mais le français et le catéchisme ne seront enseignés dans une école qu'en autant que les commissaires de cette école seront des commissaires catholiques et **français**. Nous soulignons à dessein le qualificatif **français**, car un commissaire catholique mais non pas de langue française n'est pas toujours favorable à l'enseignement du français quand il n'y est pas carrément opposé.

* * *

D'autre part, on a déjà vu des commissaires de langue française totalement indifférents ou bien hostiles à l'enseignement du français. Eh! bien, ceux-là pourront se considérer comme les auteurs de la déchéance nationale et religieuse dans l'âme de plusieurs de leurs petits compatriotes.

Dans un cas semblable, les contribuables, soucieux de protéger les intérêts de leurs enfants, devraient se faire un devoir de reléguer dans l'ombre de tels commissaires, plutôt dociles à courber l'échine devant les flatteries hypocrites de personnes qui veulent absolument l'anéantissement de la langue française. Et ces mêmes contribuables, s'ils le désirent sincèrement, seront capables de trouver des personnes qui les représenteront honorablement au cours des réunions des commissaires et y défendront les droits que possèdent nos enfants de s'instruire des éléments de notre langue et des principes de notre religion.

"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre". Il n'y aura du français à l'école que fréquentent nos fils et nos filles que si nous comprenons bien l'importance d'élire des commissaires assez consciencieux de leurs devoirs pour donner au français la place qu'il a légalement le droit d'occuper.

Sachons comprendre que c'est par notre langue que nous nous groupons, que nous parvenons à vivre notre vie propre.

Et cette langue qui nous distingue des autres groupes, gardons-la vivante en la parlant partout et toujours.

Arrière le snobisme qui chasse le français de trop de foyers pour le supplanter par l'anglais. C'est la plus sotte des manies.

Que de ravages n'a-t-elle déjà pas accomplis. Et ce qu'il y a de plus triste, on ne s'en rend pas compte parce qu'on ne se donne pas la peine de réfléchir sur les trouées effrayantes que l'anglomanie a faites dans nos rangs.

Ne nous illusionnons pas en croyant que nous n'avons pas à lutter chaque jour pour conserver dans leur plénitude nos traditions nationales et religieuses. Au contraire, il nous faut toujours réagir.

Voulons-nous avoir une preuve de notre véritable attachement à notre langue et à notre foi? Demandons-nous si nous demeurons indifférents ou non aux insultes faites à cette langue et à cette foi.

Que tous les contribuables de langue française donnent, lors des prochaines élections des commissaires d'écoles, une preuve de leur fierté catholique et canadienne-française, en élisant des commissaires catholiques, canadiens-français, sages et prudents.

Maurice Lavallée.

Universel

Le problème des jeunes, comme la crise, est universel. En France on commence à le trouver particulièrement troublant. Le nombre des étudiants va toujours en augmentant, le nombre des diplômés aussi, mais celui des situations disponibles diminue.

On propose de réorganiser les professions en les établissant sur une plus stricte orientation professionnelle. On commencerait dès l'école primaire à chercher cette orientation chez l'élève.

On a beau, dit-on, rendre les examens plus difficiles, le nombre des bacheliers n'en augmente pas moins.

Il y a donc un réel problème des jeunes.

A. C.

O Canada!

Le lieutenant-colonel J.-A. Crozier, de Port-Arthur, vétéran de la guerre du Transvaal et de la grande guerre, a avoué dernièrement à son club militaire qu'à son sens auditif l'hymne national "O Canada" déplait nettement. "Je l'entends, dit-il, comme une complainte stupide, qui manque totalement d'inspiration, dont les paroles et la musique manquent absolument de force entraînante". "Chaque fois que je l'entends chanter—ajoute-t-il—je jure et je vocifère et mon estomac ne fait qu'un tour".

On a cité des cas assez nombreux d'anciens combattants dont le tempérament a été profondément altéré par les chocs nerveux mille fois répétés qu'ils ont soufferts sur les champs de bataille.

C'est la première fois que nous entendons mentionner un cas d'aberration des sens comme celui du lieutenant-colonel Crozier.

C'est une affliction qui mérite toute notre sympathie.

Si le colonel Crozier ne reçoit pas déjà une pension de l'Etat, il serait en droit d'en obtenir une. Son cas est tout particulièrement navrant.

(La Patrie)

Libéraux et socialistes

Dans un discours qu'il vient de prononcer dans une ville de l'Ontario, l'honorable Vincent Massey déclare qu'il n'y a aucun point de ressemblance, aucune similitude entre les libéraux et certains groupes de socialistes qui, à l'heure présente, préconisent au Canada comme dans tous les autres pays, une foule de réformes dangereuses.

Les libéraux, dit l'ancien ministre, sont essentiellement réformateurs en ce sens qu'ils n'aiment pas piétiner sur place, qu'ils désirent de justes et d'intelligentes améliorations; mais les libéraux sont des réformateurs qui diffèrent de ces autres réformateurs, les socialistes qui, eux, sont prêts à tout chambarder, à saper à leur base l'ordre et l'autorité pour arriver à satisfaire leur ambition désordonnée.

De là cette autre affirmation de l'honorable M. Massey que jamais les libéraux n'ont eu la moindre intention de s'unir aux socialistes. Pas même pour combattre ensemble les conservateurs.

La manière des libéraux et celle des socialistes sont incompatibles. Et ceux qui accusent les premiers de chercher à s'allier les seconds disent non seulement une grosse fausseté, mais ne s'arrêtent pas à réfléchir à l'abîme qui les sépare.

Respectueux de l'ordre, respectueux du passé, mais marchant droit vers l'avenir, tout en s'efforçant d'améliorer les conditions de vie présentes, les libéraux ne veulent pour rien au monde marcher la main dans la main avec quelques arrivistes sans scrupule qui ne reculent devant aucun moyen.

Dire le contraire, c'est nier l'évidence.

(L'Avenir)

Premiers cultivateurs du Canada

Longtemps avant l'arrivée de l'homme blanc, les tribus agricoles organisées en groupements plus ou moins fixes, occupaient les terres basses fertiles de l'Ontario entre les Grands Lacs et leur continuation le long de la vallée du Saint-Laurent au sud des collines des Laurentides. Les tribus des Iroquois qui avaient appris dans le sud à cultiver le maïs, les fèves, les citrouilles et les tournesols, introduisirent ces cultures dans le sud-est de l'Ontario et la vallée du St-Laurent, d'où elles se propagèrent dans le Nouveau-Brunswick.

Mais les méthodes indiennes de culture, dit Diamond Jenness dans son livre "Indians in Canada", étaient primitives au plus haut point. C'est à peine si leurs haches de pierre pouvaient s'enfoncer dans les érables ou les bouleaux qui n'étaient pas d'abord calcinés par le feu, de sorte qu'ils comptaient principalement sur le feu pour le défrichage de leur terre. De longs bâtons ou des houes munis de morceaux de coquilles prenaient la place de la charrue; les épis mûrs de maïs étaient cueillis à la main et transportés par les femmes dans des paniers jusqu'à la cabane où on les épluchait. Aucune de ces tribus n'avait entendu parler de l'assolement des récoltes ou ne possédait les moyens de les assoler, et très peu d'entre les Indiens faisaient la moindre tentative pour fertiliser le sol. Lorsque leurs parcelles s'épuisaient au bout de dix ou douze ans, tout le groupement les abandonnait pour se transporter sur un terrain neuf, non défriché. L'épuisement du combustible dans un voisinage immédiat était également une cause de l'abandon d'un site qui aurait été favorable sous d'autres rapports.

(Le Nouvelliste)

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE HUITIEME

LE PERE LACOMBE — 1853-1855

(Suite)

Le P. Lacombe profita de ce séjour de Mgr Taché au Lac Sainte-Anne pour demander officiellement d'être admis dans la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Assurance lui fut donnée que sa demande était agréée, mais les circonstances obligeaient encore à remettre son noviciat à plus tard.

PREMIERE VISITE PASTORALE AU LAC LA BICHE

Le lundi de Pâques, 17 avril, après avoir promis au bon peuple du Lac Sainte-Anne qu'il reviendrait les voir aussitôt qu'il le pourrait., Mgr Taché se mit en route pour le Lac la Biche, accompagné des Pères Lacombe et Rémas. Douze heures de course à cheval ramenèrent l'évêque et sa suite au Fort Edmonton. Il y séjourna un jour, réunit le soir les employés catholiques du Fort, les encouragea à profiter avec soin des visites fréquentes de leur missionnaire, et partit le mercredi. M. Rowand voulut l'honorer au départ en faisant jouer de nouveau "les batteries de la place" Le P. Lacombe l'accompagna encore quelques heures; mais enfin, il fallut se séparer. "Nous l'embrassâmes, dit Mgr Taché, avec ce sentiment pénible qu'éprouvent en se quittant tous ceux qui s'aiment en Dieu et pour Dieu". Il reprit seul le chemin de sa mission; le P. Rémas qui l'aimait déjà comme un frère, pleurait; l'évêque lui-même était profondément ému.

Nous n'accompagnerons pas Mgr Taché, le récit de ce voyage aura sa place ailleurs.

MORT DE ROWAND.—SON SUCCESSEUR

Rappelons, pour mémoire, que peu de temps après la visite épiscopale au Fort Edmonton, le Facteur en Chef, Rowand, mourut, au Fort Pitt, tandis qu'il se rendait à la Rivière-Rouge pour la réunion annuelle des Bourgeois. Ses funérailles, n'ayant rien eu de religieux, ne sont pas même mentionnées dans le registre du P. Lacombe, qui le regretta comme on regrette un ami. Son meilleur titre à la miséricorde divine fut sûrement dans les services qu'il avait rendus aux missionnaires.

Son successeur, quoique protestant, ne sera pas moins bon pour eux, et particulièrement pour le P. Lacombe. Il se nommait William Christie.

ETE ET HIVER, 1854-1855

La fin de l'année 1854 et les premiers mois de 1855 ne sont pas chargés d'événements. La Notice sur la Mission du Lac Sainte-Anne contient seulement les lignes suivantes: "Dans ce même été 1854, M. Lacombe allait faite une visite au P. Rémas, pour s'encourager l'un l'autre", visite qui semble avoir eu lieu entre le 29 juillet et le 27 août. "Du retour au Lac Ste-Anne, M. Lacombe continua à y travailler, allant quelques fois faire un tour dans la prairie, **au milieu des Cris**, surtout pendant l'hiver".

Cette tournée parmi les Cris aura eu lieu en février, où le registre porte 26 baptêmes, de sauvages pour la plupart.

AU PETIT LAC DES ESCLAVES 1855

A la suite de sa visite au Lac la Biche, Mgr Taché avait formé des projets importants pour l'avenir de cette mission. Elle devait devenir le lieu de passage et l'entrepôt des marchandises destinées aux Missions du Nord. On y établirait aussi une ferme dont les produits ravitaillaient les mêmes missions. Il fallait pour cela des hommes plus habiles dans les choses matérielles que le bon Père Rémas. Les PP. Tissot et Maisonneuve iraient le remplacer, et lui, par là-même deviendrait libre pour aller au Lac Sainte-Anne faire faire le noviciat au P. Lacombe.

Les lettres que le P. Rémas reçut au printemps 1855 lui annoncèrent ces dispositions, en lui donnant l'ordre de se rendre au Lac Sainte-Anne. En conséquence, il quitta le Lac la Biche, le 20 mai et arriva auprès du P. Lacombe le 13 juin, après s'être arrêté quelques jours au Fort Edmonton, où, le 10 juin, il avait fait trois baptêmes.

Le P. Lacombe profita de sa présence pour faire une mission au Petit Lac des Esclaves et à la Rivière la Paix, avant de commencer son noviciat. Ces contrées n'avaient pas été visités depuis l'hiver 1847-1848, où M. Bourassa y avait fait sa troisième mission. Il était donc urgent de les revoir. Mais le P. Lacombe usa de malice pour annoncer son départ au bon P. Rémas: il n'avait plus l'intention, dit-il, d'entrer dans la Congrégation des Oblats! . . Et le P. Rémas, dans sa simplicité, crut ces paroles sincères, et en souffrit tant que la blessure n'était pas encore guérie dans son coeur six ans plus tard, comme nous le fait voir une lettre du 1er décembre 1861 à Mgr Taché.

En nous basant sur le registre des actes de baptêmes et mariages, nous pouvons fixer les dates de ce voyage entre le 3 juillet et le 28 septembre, ce qui fait à peu près les trois mois d'absence dont parle le P. Rémas dans la lettre susdite.

Il se rendit d'abord à cheval jusqu'au Fort Assiniboine, sur la rivière Athabaska, et de là en canot au Petit Lac des Esclaves. Comme il longeait la rive sud du lac, il rencontra un camp nombreux de Cris, attirés là en cette saison, sans aucun doute, par la multitude de canards et d'outardes qui peuplaient les bords du lac. Le P. Lacombe demeura plusieurs jours parmi eux, avant de pousser jusqu'au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le 20 juillet, nous le voyons à ce poste. Il y avait été chaudement reçu par son ancien professeur de cris, Colin Fraser, depuis peu en charge au Petit Lac des Esclaves (1). La mission dura une quinzaine de jours, du 20 juillet au dimanche 6 août, probablement: 50 baptêmes et 2 mariages en furent le résultat visible.

Mais le P. Lacombe voulait se rendre jusqu'au Fort Dunvégan, sur la rivière la Paix, à 160 milles encore du Petit Lac des Esclaves. Pour ce trajet, Colin Fraser le munit de poneys et lui donna un guide. Le voyage, en cette saison, par la trail que suivaient les trappeurs, était un plaisir. La réception, au Fort Dunvegan, par l'officier en charge, M. Bourassa, fut aussi des plus aimables, et le P. Lacombe eut toutes les facilités possibles pour son ministère tant auprès des employés du Fort (Canadiens français et catholiques pour la plupart, comme au Fort Edmonton), qu'auprès des Indiens.

Il ne semble pas qu'il ait fait là une mission proprement dite: à en juger par son registre, il n'y serait resté que deux jours, les 10 et 11 août, qui sont marqués par 22 baptêmes de sauvages Castors. Dès le 16 août, il devait être de retour au Petit Lac des Esclaves, car nous retrouvons comme marraine Betsey Fraser, puis, les jours suivants, jusqu'au 23, Betsey, Isabelle et Marguerite Fraser. C'est alors qu'il aurait pris le chemin du retour au Lac Sainte-Anne.

Si nous en croyons les Mémoires du vieillard (t. II, p. 55), le P. Lacombe aurait profité de cette mission au Petit Lac des Esclaves pour faire préparer le bois nécessaire à la construction d'une maison-chapelle. Mais ces Mémoires donnent aussi une foule d'autres détails, dont quelques-uns sont certainement faux. Ainsi, par exemple, ils parlent du bonheur du cher P. Tissier, le missionnaire de Dunvégan, "qui depuis si longtemps n'avait pas vu de confrère"! Or, en ce temps-là, le futur P. Tissier, âgé d'à peine quinze ans, faisait ses études au petit séminaire de Fénétrange, en France (Missions des Oblats, 1927, p. 245), et ne songeait aucunement aux missions du Canada. C'est en 1871 que le P. Lacombe lui fera en réalité la visite dont il parle ici. Plus sobre et plus vrai est le récit de la Notice sur la Mission du Lac Sainte-Anne. Nous y lisons: "Au printemps 1855, le P. Lacombe partit pour aller en mission au Petit Lac des Esclaves, et de là à la Rivière la Paix, jusqu'au Fort Dunvégan, où il vit un bon nombre de sauvages Castors, dont il baptisa les enfants. Revenu au Lac des Esclaves, il y continua la mission parmi les métis et les sauvages de cette place, jusqu'à son départ, par les barges de la Compagnie".

Dès le 6 septembre, il était à Edmonton. Rentra-t-il immédiatement au Lac Sainte-Anne? La Notice déjà citée le ferait croire, disant qu'il arriva au Lac Sainte-Anne "au commencement de septembre"; mais alors il sera retourné au Fort Edmonton, où nous le voyons le 15 et encore le 27 septembre. Le 28, il était de retour auprès du P. Rémas, et commençait son noviciat.

(à suivre)

(1) Le P. Lacombe dit, dans ses Mémoires (t. II, p. 55), que le commis en charge alors était "un M. McGilvray, protestant, avec sa famille métisse catholique". Nous croyons plus exact ce que dit Katherine Hughes, que c'était Colin Fraser, parce que nous voyons trois de ses filles, Isabelle, Betsey et Marguerite, plusieurs fois marraines.

Catéchisme des Caisses Populaires

Sociétés coopératives d'Epargne et de Crédit

Exemple et bienfaits

(Suite)

Comment la Caisse combat-elle l'intempérance?

En ôtant l'argent de la poche du buveur. Jamais vous ne verrez personne retirer de l'argent placé pour le boire. Si nos jeunes gens n'avaient pas toujours l'argent sous le pouce, boiraient-ils comme ils le font? Au reste, la Caisse accoutume l'enfant au sacrifice et partant aide à tremper la volonté. Un enfant de dix ans qui sait se passer de bonbons pour garnir son "Livret", à 15 ou 18 ans pourra se passer d'un flacon et de bien d'autres choses.

Les dépenses inutiles, qu'en dites-vous?

Je dis que petit à petit, la Caisse fera disparaître tout cela. Le peuple s'accoutumera à ne garder en main que l'argent dont il a besoin immédiatement; il changera graduellement ses déplorables habitudes de gaspillage. En un mot la Caisse retranchera la mauvaise circulation de l'argent en invitant tout le monde à pratiquer une sage prévoyance. Et cette invitation sera d'autant plus pressante, d'autant plus efficace que la Caisse sera à la portée de tous, d'un accès facile, étant dans la paroisse même, et pour ainsi dire, à la porte de chacun.

Plus haut vous avez parlé d'usure, y en a-t-il?

S'il y en a! . . . Presque chaque paroisse a son ou ses usuriers.. Nos colons et nos ouvriers surtout sont dévorés par les usuriers.

Mais, nous n'en connaissons pas?

Pensez-vous que ces oiseaux-là se vantent de leur vil commerce? . . . Du 25, du 50, du 100, du 200 pour cent, il y en a plus que vous le croyez. Les tribunaux nous ont fourni maintes preuves d'usure effroyable.

Et comment la Caisse combat-elle l'usure?

En prêtant à un taux raisonnable; en faisant rembourser l'emprunt par petites sommes. Un ouvrier comme un cultivateur ne peut pas toujours remettre beaucoup d'argent à la fois. C'est pour cela que l'usurier lui fait payer des intérêts interminables; il met des conditions de remboursements impossibles. A la Caisse, l'emprunteur peut rembourser par petits versements, même de quelques sous, sans aucune de ces autres conditions usuraires qui le mettent à la merci du prêteur.

Et si l'argent est rare?

Il ne sera jamais rare pour les Caisses. L'argent reste dans la paroisse, il y en aura toujours assez pour la fournir. Les Caisses ne souffrent jamais de disette d'argent. A preuve, après plus de trois ans de guerre, toutes les Caisses affirment n'avoir pas eu à souffrir de la crise financière par manque de fonds. Avec la Caisse, les usuriers n'auront donc jamais la **chance** de faire des victimes.

Qu'entendez-vous par crédit de consommation?

C'est celui qui consiste à vivre à crédit, à s'endetter à coeur d'année chez les marchands, et à toujours faire marquer. C'est une éducation fausse que tout jeune homme a eue, et qu'il n'aurait pas dû avoir.

Et que peut faire la Caisse pour favoriser les achats au comptant et faire cesser un crédit aussi ruineux puisqu'il pousse sans cesse à l'imprévoyance?

Beaucoup. Ce sera facile de faire comprendre aux sociétaires que le marchand ne vit pas de l'air du temps. . .

Que voulez-vous dire?

Je veux dire, que le marchand, pour vivre, doit faire payer aux acheteurs qui paient, les pertes que lui font faire ceux qui ne paient pas.

Mais encore?

Que le marchand aimerait mille fois mieux faire un profit net, sûr, de 15 pour cent, qu'un profit douteux de 25 ou de 35 pour cent, puisque les longues listes de crédits l'exposent à des pertes qui n'existent pas quand il vend au comptant. Il lui faut bien se reprendre sur quelqu'un, et alors c'est le client qui paie qui supporte ainsi l'augmentation des prix faite pour se garer contre les mauvais crédits.

Enfin? . . .

Que l'acheteur à crédit paie du 15 ou du 20 pour cent qu'il ne payerait pas si tout le monde payait comptant.

Et s'il n'a pas d'argent?

La Caisse lui en prêtera à 7 ou 8 pour cent, mais il saura ce qu'il paie; il pourra rembourser son emprunt par des petites remises, même de quelques sous s'il le veut. Il y a des cas où les emprunteurs ont remboursé des emprunts au moyen de versements de 25 sous. Avec cette grande facilité de remboursement, l'emprunteur ne paie réellement que du 4 ou du 5 pour cent, car à la fin de chaque mois l'intérêt des remboursements faits à date arrête toujours. Autrement dit, la Caisse accorde à l'emprunteur le même intérêt sur les remboursements qu'il doit payer sur son emprunt.

Vous croyez donc la Caisse utile?

Non seulement je la crois utile, mais elle est nécessaire partout. Tout dirigeant devrait l'étudier, la faire comprendre au peuple. Il ferait là une oeuvre sociale qui en vaut la peine. L'aumône n'est pas tout dans le monde. Elle soulage l'individu. Une oeuvre sociale—et la Caisse en est une—a pour base la charité chrétienne; elle soulage "la société". C'est encore mieux.

SECTION V

Nécessité de la Caisse

Pourquoi la Caisse est-elle nécessaire au peuple?

1. Parce que l'épargne est une vertu que la Caisse lui enseigne. Nous avons vu cela; 2. Parce qu'elle recueillera l'épargne populaire et en fera bénéficier les classes mêmes qui l'auront faite. Elle recevra aussi l'argent que l'on met de côté pour faire un paiement, car à quoi bon le garder chez soi à rien faire pendant des mois et des mois, tandis que la Caisse pourrait l'utiliser en prêts de courte durée et le rendre au temps voulu.

Qu'entendez-vous par individualisme?

J'entends l'isolement où se trouvent le cultivateur, le colon, l'ouvrier en face de cette nuée de **faiseurs**, de brocanteurs, d'aventuriers, de Juifs éhontés qui s'unissent pour l'exploiter et le piller effrontément. Cet isolement, notre peuple y reste. Il ne peut guère en sortir; car nous avons trop peu de dirigeants qui se font philanthropes et qui aident efficacement le peuple travailleur à s'organiser.

Que peut faire la Caisse pour la classe des miséreux?

Elle est le Trésor des pauvres. Elle réunira leurs sous pour que jamais ils ne soient obligés de recourir à ces loups affamés quand ils auront besoin d'argent.

Pourquoi est-elle nécessaire encore?

Pour empêcher les petits maux, les petites calamités et les grands maux, et les grandes calamités de fondre sur une paroisse.

De quels maux, de quelles calamités voulez-vous parler?

Par petites calamités ou petits maux,—je veux parler du luxe, de l'intempérance, de l'imprévoyance si fréquemment pratiqués, hélas, dans le détail de la vie de chaque jour. J'ai déjà traité ces points.

Et par grandes calamités?

Je veux parler de l'usure dévorant et de l'expatriation de nos compatriotes, conséquence naturelle du manque d'esprit de prévoyance. De cette expatriation nait la désorganisation des monopoles de toutes sortes. Ils sont devenus si dangereux que le parlement fédéral s'est ému et, par une loi, a voulu protéger les consommateurs, c'est-à-dire les masses populaires.

(à suivre)

La Survivance
Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702
ABONNEMENTS:
Canada, un an. $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

RADIO

Programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

Jeudi, 4 janvier
6.00 Skipper Jim
6.25 Nouvelles
7.00 Band Concert (Halifax)
7.30 Radio Theatre Giuld
8.00 Hands Across the Border
8.30 Nouvelles (Toronto)
8.35 Mount Royal Hotel Orchestra
8.45 Great Books of the 20th Century—Prof. Allison.
9.00 Foothills Echoes.
10.00 Rapsodies in Rhythm
10.15 Moonlight on the River

Vendredi, 5 janvier
6.00 Guy Watkins Orchestra, (Sask.)
6.25 Nouvelles, (Saskatoon)
7.00 Gypsy Rhapsody
7.15 Gentleman Jim
7.30 Symphonic Strings
8.30 Nouvelles
8.35 The Roundup Rangers (Wpg.)
9.00 Souvenirs (Moose Jaw)
10.00 Only a Rose
10.15 Heart Song (Winnipeg)

Samedi, 6 janvier
6.00 Under Eastern Skies
6.25 Nouvelles
6.30 Joyaux de la scène lyrique
7.00 Partie de gouret (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Vancouver Hotel Orchestra
9.00 Moonlight on the Pacific
10.00 Royal Alexandra Orchestra

Dimanche, 7 janvier
12.00 Le trio lyrique (Montréal)
12.15 Discours
12.30 Canadian Grenadier Guards
1.00 N.Y. Philharmonic Orchestra
3.00 Vesper Hour
4.00 Discours
6.25 Nouvelles
6.30 Albert Pratz, violoniste
7.00 Opérette, Montréal ou Toronto
8.00 Château Laurier Musicale
8.30 Nouvelles
8.35 Halifax Philharmonic Society
9.00 Twilight Echoes from the Fireside

Lundi, 8 janvier
6.00 "Blackfoot Trails", Prof. Corbet
6.25 Nouvelles
7.00 Gaiety and Romance
7.30 Dance Moods (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Call of the North (Edmonton)
10.00 Heart Songs
10.15 German Band (Moose Jaw)

Mardi, 9 janvier
6.00 Violons et violoncelles (Edm.)
6.25 Nouvelles
7.00 Seville Fair
7.30 Sous les ponts de Paris
8.30 Nouvelles
8.35 Windsor Hotel Orchestra
9.00 Don Pedro and His Gypsies
9.30 "Sweethearts on the Air"
10.15 The Gamboliers

Mercredi, 10 janvier
6.00 The Serenaders
6.25 Nouvelles
7.00 Une heure près de toi (Mtl.)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Varieties (Saskatoon)
10.15 Violoniste (Saskatoon)

L'église Saint-Bartholomew

Des artistes consommés procèdent actuellement à la réfection de l'église de Saint-Bartholomew de Londres, la plus ancienne de style normand, et certainement aussi la plus belle, dont l'histoire est assez curieuse.

Elle fut construite sur l'initiative d'un bouffon du roi Henri Ier. Ce bouffon nommé Rahere entra dans l'ordre de saint Augustin, quand, après la mort tragique de son fils et de sa fille, Henri Ier renonça à tous les plaisirs de la cour.

Rahere vint le voir une dernière fois en moine.

—Sire, lui dit-il, concédez à votre ancien bouffon un terrain, pour élevers une église.

Henri Ier lui donna satisfaction. Et malgré les sarcasmes dont il fut abreuvé, l'ancien bouffon mena à bien son entreprise. Il mourut peu après.

NEW YORK.—Sept personnes ont été transportées à l'hôpital et une cinquantaine d'autres ont été plus ou moins affectées par du gaz carbonique au dix-neuvième étage d'un gratte-ciel dans le quartier industriel. On avait fermé toutes les fenêtres à cause d'une tempête de neige. A l'arrivée de l'escouade de sauvetage il y avait plus de 50 hommes et femmes sans connaissance sur le parquet. La police s'est servie de 12 réservoirs d'oxygène, pendant deux heures, pour ranimer les victimes. Les victimes transportées à l'hôpital sont dans un état critique.

Au vicariat apostolique de Grouard

Une communication émouvante de S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I.

Grêle — Gelée — Pluie — Neige — Incendies

Vous ne parlez pas assez de votre Vicariat ni de vous-même me suis-je laissé dire maintes fois! Parler de soi!!! Aux autres de le faire, si le sujet s'y prête et en vaut la peine.—Parler du Vicariat! On ne saurait trop en parler. . . en temps opportun, ne fût-ce que pour rappeler les dévouements et les sacrifices héroïques des heures de fondation, les anxiétés des développements subséquents, les nouvelles difficultés du recommencement lors de l'arrivée des premiers colons blancs, les espoirs de colonisation intense et d'implantation profonde de la religion, les travaux, les peines, les succès qui ont signalé la vie de nos grands morts: les Faraud, les Remas, les Clut, les Grouard, les Jousard, les Dupin, les Tissier, les Collignon. . .

Mais dans un temps où tous de par le pays sont atteints par la dépression, ne valait-il pas mieux endurer son mal en silence, essayant de se tirer d'affaire quand même avec des moyens très restreints, des aumônes généreuses mais combien clairsemées . . ! laissant à d'autres qui peut-être souffrent plus que nous d'exposer leurs besoins, de demander le pain quotidien et le vêtement.

Jusqu'ici, oui. . . mais forcé par des conditions lamentables, par des épreuves successives, on me permettra d'exposer une situation en vous priant, chers lecteurs, de tirer vos conclusions. . . et d'étirer (en les déliant) les cordons de votre bourse. C'est le temps des cadeaux!!

Le Vicariat de Grouard se trouve sur la carte missionnaire du Canada aux extrémités nord-ouest de l'Alberta et nord-est de la Colombie Anglaise, entre le cinquante cinquième et le soixantième degrés de latitude, le cent-douzième degré de longitude et le sommet des Montagnes Rocheuses: il a une superficie de 147,540 milles carrés. Ce territoire est entièrement couvert d'un réseau de missions indiennes (7 avec prêtre résidant, 15 sans prêtre à demeure) et de missions blanches (15 missions-paroisses et 22 visitées à l'occasion) avec 35 prêtres (séculiers, oblats, rédemptoristes), auxquels prêtent main-forte 27 frères convers (oblats et rédemptoristes) 82 religieuses de la Providence de Montréal et 30 de la communauté de Ste-Croix et des Sept-Douleurs. Ecoles du jour, écoles pensionnats (8), hôpitaux (6), apportent leur appoint à l'action évangélisatrice et civilisatrice.

Là où il y a quarante ans on comptait, au dire des missionnaires d'alors, à peine dix blancs, le recensement de 1931 a trouvé 55,000 habitants, 4,000 indiens, 1,800 métis, 5,000 canadiens-français, 1,000 allemands, 1,000 polonais, formant les entités ethniques les plus importantes parmi les 16,330 catoliques dissimulés sur le vaste territoire du Vicariat.

Mais nous sommes loin du sujet annoncé par nos sous-titres: **Grêle, Gelée, Pluie, Neige. . . Incendies.** C'est pourtant des malheurs causés par ces divers éléments que nous voulions parler.

GRELE: Premier malheur qui vint en août, fondre sur une ferme de l'évêché et anéantir les récoltes d'orge et d'avoine destinées aux animaux qui dveaient sustenter trois écoles-pensionnats (comprenant un personnel total de 400).

GELEE: Cette fois le malheur fut plus étendu. Le 3 septembre, une gelée de 4 degrés avait causé une alerte. Le 5, dix degrés de froid détruisirent les récoltes encore en vert et endommagèrent considérablement les grains mûrs.

PLUIE: Restaient les grains déjà coupés. Une pluie d'un mois sans intermittence notable paralyse les battages et eut des effets désastreux en occasionnant la germination du grain.

NEIGE: La pluie cessa; l'espoir revint de récolter au moins quelques chose. Hélas! un hiver précoce abattit des tempêtes de neige sur les champs où maintenant les gerbes, gelées et couvertes d'un blanc linceul, jonchent encore le sol, à la grande tristesse des nouveaux colons dont elles étaient toute la fortune.

Aussi ce ne fut pas sans émotion qu'un matin je reçus à Ottawa, où j'étais de passage, la dépêche suivante. "Misère s'annonce grande chez nos gens cause perte totale de la récolte et hiver hâtif. Déjà plusieurs missionnaires demandent secours. Peut-être jugeriez-vous bon de faire une campagne dans l'Est pour obtenir vêtements usagés, etc., dont besoin sera pressant dans tout le Vicariat."

J'arrivais d'une tournée de quêtes devant m'aider à payer au moins partiellement les intérêts des dettes contractées en vue de la construction de nos églises-chapelles et couvents. Le cher Bon Maître nous éprouvait davantage: il ne fallait pas se laisser décourager.

Tout naturellement je me tournai vers Son Excellence le Délégué Apostolique, mon Père dans l'Episcopat, qui sut comme toujours trouver des paroles de réconfort. Leurs Excellences NN. SS. Forbes d'Ottawa et Gauthier de Montréal joignirent à leurs sympathies pratiques et généreuses l'offre d'un appel dans les journaux de leur ville épiscopale respective.

J'en viens donc au but de cette trop longue lettre, mais non sans auparavant ajouter le dernier sous-titre:

LES INCENDIES

Je mets au pluriel à dessein. Le 6 octobre 1932 le feu détruisait l'hôpital et le couvent de l'école Indienne de Fort Vermilion, poste situé à 300 milles du chemin de fer. Sans avoir reçu d'appui notable du Département des Indiens, à l'aide d'un emprunt que nous rembourserons. . . après la dépression, au prix de sacrifices de toutes sortes, nous avons reconstruit provisoirement. . . et étroitement.

Le 27 novembre dernier, en cours de route alors que je revenais de l'Est, m'arriva de Grouard la navrante nouvelle: Hôpital, deux maisons d'école (contenant trois classes) buanderie, laiterie, glacière, incendiés hier. Aucune perte de vie. Autres bâtisses épargnées." Fiat! Ce fut mon premier mot, me rappelant que ma devise: "Per crucem ad lucem" était en voie de se réaliser.

La cathédrale, l'évêché, la résidence des garçons et celles des filles furent épargnés, et l'on peut dire par miracle quand on considère et l'intensité du feu et la violence du vent ce jour-là. Dieu soit béni! Les bâtisses incendiées sont une perte complète n'étant pas assurées, l'hôpital excepté.

L'épreuve ne nous abat pas: c'est le devoir du chef de ranimer les courages et d'assurer les espoirs en l'avenir. Mais le chef, s'il est totalement appuyé sur Celui dont la main a frappé, doit s'aider lui-même, apporter sa quote-part, chercher le secours matériel indispensable.

Il vous le demande, à vous qui lisez ces lignes, à vous qui pouvez être les ministres de la Providence et qui ignorez peut-être toute la profondeur de la misère de ces colons venus ici dénués de tout et comptant y trouver pain et vêtement, et pleurant maintenant devant leurs champs ruinés.

Il vous le demande, à vcus qui malgré la disette des temps possédez encore quelques sous non essentiels à votre confort.

Il vous le demande, à vous amis des Missions indiennes et blanches de votre pays.

Il s'agit de maintenir notre position religieuse—les sectes protestantes aidant largement leurs adeptes—ainsi que notre position financière. Il s'agit de faire oeuvre d'apostolat en réconfortant physiquement, et partant moralement, ceux qui sans votre aide se décourageraient et murmureraient contre la Providence. Il s'agit, l'avouerai-je, de survie pour nous qui sommes aux avant-postes de la civilisation.

Devant Dieu nous croyons pouvoir dire que nous accomplissons notre tâche d'évangélisateurs, de colonisateurs, de civilisateurs. Vous qui pouvez nous aider, ne soyez pas insensibles. Faites votre part, La charité rend heureux ceux qui donnent: faites-en l'expérience.

Recevez par anticipation l'assurance de nos prières reconnaissantes avec nos voeux d'heureuse, prospère et sainte année.

J. Guy, O.M.I.,
Vicaire apostolique de Grouard,
Grouard, Alberta.

Notes: 1. Les envois d'argent peuvent être faits par mandat postal sur le bureau de poste de Grouard, Alta, ou par chèque sur n'importe quelle banque.

2. Les vêtements neufs ou usagés peuvent être remis ou envoyés (dans la région de Montréal) à M. Georges Tabah, 325 rue Notre-Dame Est, Montréal, Téléph. Plateau 8214, ou (pour le district d'Ottawa) au R. P. Pelletier, O.M.I., Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa, Ont. Les Compagnies de Chemin de Fer veulent bien faire leur part en expédiant gratuitement ces envois de charité.

3. Quiconque aurait un colis d'au moins cent livres pourrait le faire expédier sans frais par l'entremise d'un prêtre ou d'une Communauté religieuse, en ayant soin de mentionner à l'agent de la Compagnie de Transport, et d'inscrire sur le colis, qu'il s'agit d'articles de charité. **Dans ce cas adresser directement à Mgr J. Guy, O.M.I., à ENILDA, Alta. (Enilda est le nom de la station de chemin de fer qui dessert Grouard).**

OTTAWA.—En 1933, les autorités fédérales ont délivré 21,000 certificats de naturalisation, ce qui constitue une diminution de 4,800 relativement à 1932 et de 9,200 relativement à 1930, année exceptionnelle au point de vue du nombre des naturalisations.

Dangers évidents de l'électricité

C'est une opinion ancrée dans bien des cerveaux que l'électricité agit sur l'organisme à la manière de la foudre. La mort serait par conséquent instantanée ainsi que la perte de conscience de la victime; peut-être est-ce l'idée qui a guidé les législateurs américains lorsqu'ils ont institué la peine de mort par électrocution, vers 1890, à une époque, remarquons-le, où l'action physiologique de l'électricité était encore fort mal connue.

Or, rien n'est plus faux que cette prétendue mort foudroyante apportée par l'électrocution: des milliers d'observations, faites par des témoins expérimentés et impartiaux, ont prouvé que l'électrocution est en général une mort lente, survenant par asphyxie et congestion sanguine et sans perte de connaissance.

Voici quelques exemples de mort en pleine conscience. Un Russe est électrocuté par un courant de 4,900 volts. Il crie au secours, la respiration est conservée. *Il meurt après un moment.* "Le lendemain, un champignon de mousse apparait aux narines et l'autopsie découvre de l'oedème (tuméfaction pulmonaire et cérébrale)".

On peut conclure avec raison de ces symptômes à une asphyxie progressive.

Un ouvrier âgé de 26 ans, dont les pieds reposent sur des tiges de fer enfoncées dans un béton frais, saisit des deux mains une lampe à 220 volts; il pousse un grand cri, se contracte puis perd connaissance et s'affaisse mort au moment de la coupure du courant. On trouve à l'autopsie: cynacose (couleur bleue due au sang injecté) des oreilles et de la face, ecchymoses à l'intérieur des paupières, gorge et poumons envahis par le liquide de l'estomac, poumons et coeur violacés et congestionnés, sang fluide et noir.

De cette autopsie impressionnante, les savants concluent que le sujet est "mort asphyxié" et ils rapprochent le cas d'autres accidents où la victime, au dire des témoins, "poussa un cri et vomit". La tétanisation, ou raidissement violent, des muscles abdominaux, et du diaphragme sous l'action meurtrière du courant, explique ces spasmes désordonnés.

Arrêtons-nous un instant devant ce spectacle effroyable d'un homme rivé par les mains aux conducteurs électriques, tordu de souffrance par la contraction démesurée de tous les muscles externes et internes, faisant des efforts désespérés pour respirer mais s'étouffant avec le liquide qu'il vomit au même instant: ce coeur qui se déchire sans cesser de battre, ces poumons, ce cerveau gorgés de sang et jusqu'à ces paupières écorchées sous l'effort des globes oculaires tendus à éclater. . . Voilà la mort qu'on nous présente comme douce et "instantanée". voilà le mode d'exécution que l'on veut nous proposer comme humanitaire. . . comme si nous ne savions pas pourquoi la sinistre "chaise électrique" américaine est munie de fortes courroies!

On comprend, en lisant ces protocoles d'autopsie, plus révélateurs d'être plus froidement scientifiques, pourquoi les appareils photographiques sont strictement interdits dans les chambres d'électrocution aux Etats-Unis!

Dans le cas des accidents par haute tension, on observe fréquemment des traumatismes, c'est-à-dire des lésions locales, blessures, brûlures, perforations; dans ce cas, la mort n'est pas obligatoire.

On cite un électricien de 19 ans trouvé sans connaissance, le corps formant dérivation entre un conducteur à 3,000 volts et le sol. La victime portait au crâne une large blessure avec une perforation de 3 pouces et demi sur 4 pouces par où la matière cérébrale sortait; on trouva également des blessures sur les jambes, aux points de sortie du courant. Cet ouvrier guérit après quelques mois de troubles nerveux!

Un savant a observé un monteur électricien qui avait survécu à un courant de 5,000 volts entré par les mains et sorti par les pieds; l'intensité avait été suffisante pour fondre le conducteur!

La sensibilité est-elle annihilée instantanément chez les victimes par le choc d'une telle décharge destructive à haute tension? On peut en douter. Leduc, il est vrai, a signalé à la Société de Biologie des cas de paralysie complète des centres cérébraux du langage et de la motilité par l'effet d'un courant électrique; mais il ajoute que la paralysie n'était que partielle en ce qui concerne la pensée et la sensibilité!

En bon français, ceci signifie que le patient était paralysé comme par le trop fameux "curare" dont les Indiens de l'Amérique centrale enduisent leurs pointes de flèches et qui provoque une mort épouvantable sans que la victime puisse bouger ni pousser un cri!

Des médecins ont, du reste, observé des cas d'accidents par haute tension où les victimes n'ont pas perdu connaissance. Un auteur conclut que: "Ces courants sont souvent sans action durable sur la respiration et le coeur et peuvent impunément traverser le corps humain", à part bien entendu les brûlures aux points de contant. . .

Ici encore, l'asphyxie et l'arrêt du coeur seraient des caractéristiques de la mort par électrocution.

Livres nouveaux

L'Oiseau Bleu

Comme étrennes

Lisez-le et faites-le lire

Le numéro de Noël de l'Oiseau bleu a été accueilli avec faveur par la jeunesse écolière. Plusieurs dépositaires ont même réclamé des numéros supplémentaires. C'est de bon augure pour la nouvelle année.

Noël, dessin de l'artiste Louis-Joseph Dubois, orne la couverture. Cà, bergers, assemblons-nous, noël ancien de la Nouvelle-France, interrompt ce mois-ci la série de nos chansons populaires qui sera continuée en janvier.

Les milliers d'abonnés à l'Oiseau bleu liront avec grand intérêt "Le premier arbre de Noël", de Laure Conan; "Le Noël de Jean-Louis", de tante Monique; "Les trois épis", légende de *Cousine Fauvette*; "La poupée", de Ariane. Cette lecture les préparera à la célébration de la grande fête de Noël.

La rubrique Les Cercles des Jeunes Naturalistes, toujours rédigée avec soin par Mlle Marcelle Gauvreau, révélera aux jeunes le nom de la première herboriste canadienne, grâce aux recherches de M. E.-Z. Massicotte, archiviste.

Phil. Athély indique aux débutants Comment il faut collectionner les timbres-poste. Son texte est agrémenté par la reproduction de plusieurs nouveautés émises par l'Autriche, par la Suisse et par la Pologne.

Le Questionnaire de la Jeunesse de M. l'abbé Etienne Blanchard contient des détails inedits sur le rugby et le football.

Michelle Le Normand poursuit le récit de son séjour d'étude à Paris et fournit des détails nouveaux sur les commensaux du "33".

Mme Juliette Lavergne, dans sa biographie de Catherine Tékakwitha montre l'influence bienfaisante de cette vierge iroquoise sur l'âme de l'Aigle qui vient de tuer le Renard, son dernier ennemi. . . Mais lisez plutôt.

Il faut lire aussi Carlo, nouvelle de Marie-Rose Turcot; le rapport des avant-gardes Saint-Jean-Berchmans, Saint-Alphonse et Jacques-Viger de l'A.C.J.C; la Correspondance de Fauvette; une courte biographie de Mgr Antoine Labelle, "le roi du nord"; historiettes et bons mots. etc.

Plusieurs centaines de concurrents ont pris part au cours mensuel et au concours d'histoire canadienne avec l'espoir d'obtenir l'une des six primes de 50 sous offerte aux heureux gagnants de ces concours.

Comme étrennes du Jour de l'An, pourquoi ne pas offrir un abonnement de l'Oiseau bleu? Le prix n'est que de 50 sous par année au Canada et aux Etats-Unis. Adressez sans tarder un bon de poste au Directeur de l'Oiseau bleu, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

WASHINGTON.—La Grèce échangera 125,000 gallons de vins et de liqueurs contre 3,000 tonnes de riz américain. Un traité commercial à cet effet a été signé par le représentant de la Grèce aux Etats-Unis et le comité régissant les importations alcooliques américaines.

NEW YORK.—On expose actuellement à New York une raie de 25 pieds de long, pesant 7,500 livres, qui pêchée récemment au large de New Jersey, a offert une telle résistance au moment de sa capture qu'il a fallu l'intervention de plusieurs gardes-côtes pour en venir à bout.

PASADENA, Californie.—La vitesse de la lumière est estimée à 299,774 kilomètres par seconde, soit 186,271 milles, d'après de nouveaux calculs. Le Dr W. S. Adams, directeur de l'observatoire de Mount Wilson, dit que les calculs ne sont pas définitifs, mais qu'ils seront complétés dans environ six mois et qu'ils seront à deux milles près des chiffres donnés.

MIAMI, Floride.—Frances Marsalis et Helen Richey ont battu jeudi soir le record mondial de durée pour femmes dans une envolée au-dessus de Miami. Le record précédent était de huit jours, cinq heures, cinq minutes. Le nouveau record a été établi à 6 h. 08 p.m., heure de l'est et dépassait d'une heure le record précédent.

BERLIN.—La police prussienne a ordonné la confiscation du roman "A l'ouest rien de nouveau", par Erich Maria Remarque. On s'attend à ce que les autres Etats Allemands agissent de la même manière à l'égard de ce roman de guerre.

MADRID.—La mort de Francisco Maria, président de la Catalogne, remet en question les changements constitutionnels en Espagne. Ceux qui ont observé la naissance et l'essor de la République espagnole, proclamée le 14 avril 1931, s'attendaient à une revision de la charte rédigée seulement l'an dernier par un congrès constitutionnel. La constitution de la République déclare que l'unité de la république est compatible avec l'autonomie de plusieurs de ses régions.

BERLIN.—Le baron Curt von Hammerstein-Dquord, chef de l'armée allemande depuis le 1er novembre 1930, ami de l'ancien chancelier von Schleicher, a démissionné. Le président von Hindenburg a accepté sa démission, qui comptera à partir du 1er février 1934.

VICTORIA.—Le nombre des sans travail en Colombie-Anglaise au cours de décembre de cette année a été de 6.00 moindre qu'en décembre 1932 d'après des statistiques du gouvernement. On croit que le nombre des chômeurs atteindra 100,000 au cours de l'hiver, en comparaison avec 106,000 en 1932.

DORLI, Italie.—Don Gironi, prêtre qui baptisa le premier ministre Mussolini, est mort à l'âge de 81 ans.

TOKIO.—Au cours des douze mois terminés le 30 septembre, la population urbaine du Japon a augmenté de 1,111,000 pendant que la population rurale a diminué de 168,400, d'après des statistiques du gouvernement. Pendant cette période, la dépression agraire a continué de sévir, tandis qu'une prospérité relative régnait dans les centres industriels.

DONNELLY

Jeudi le 21 décembre avait lieu l'exposition de blé et d'avoine, grains produits par les jeunes formant partie des clubs organisés le printemps dernier. Le programme de la journée tel que tracé par le bureau d'agriculture était comme suit:

10 h. a.m. Jugement des différents exhibits apportés.

1 h. 30 p.m. Conférence donnée par M. Hallman, l'envoyé du département de l'agriculture pour la circonstance. M. le curé, quelques adultes, les membres du club et les deux classes supérieures de l'école écoutèrent avec intérêt les remarques utiles du conférencier sur l'emploi des ("screens") cribles pour classifier le grain. Ses démonstrations furent aussi très appréciées. Vint ensuite le concours de jeunes juges, puis la distribution des prix. Malheureusement, les détails nous manquent sur cette partie, pourtant intéressante de la journée.

Vendredi le 22. Une soirée de "Noël" donnée par les nefants de l'école, ne manqua pas d'attirer une foule nombreuse de paroissiens, désireux de se grouper à cette époque joyeuse, oui, joyeuse, malgré le froid tenace, intense, et le désarroi général causé par la "crise", désireux aussi d'encourager la jeunesse si prometteuse de notre paroisse. Ceux-ci, petits, moyens et grands, exécutèrent avec aisance et grâce le programme suivant: Duo: Mlles M. et B. Dandurand; Chant: "Le berger vigilant"; Adresse de souhaits à M. le curé; Saynète: "Les cadeaux du Père Noël"; Souhaits des moyens; Chant: "Le sommeil de Jésus"; Solo de piano, Mlle B. Dandurand; Saynète: "Le miracle de la charité"; Monologue: "Le rêve de l'Enfant Jésus"; Saynète: "L'autre chemin"; Chant: "Les trois couleurs"; Dialogue comique: "Je suis l'enfant de mon père"; Duo: Mlles B. et M. Dandurand.

Après avoir félicité les enfants et remercié les parents d'être venus nombreux prendre part à cette petite soirée, M. le curé distribue aux enfants bonbons et autres douceurs, dons de généreux bienfaiteurs.

A ces bienfaiteurs, la gent écolière est heureuse d'offrir un merci sincère, et les assure de sa profonde gratitude.

Noël! C'est la fête par excellence! Aussi les Donnelliens savent la célébrer en chrétiens. Voilà pourquoi le lieu saint est rempli à la messe de minuit, et tous s'approchent du banquet sacré en cette nuit solennelle et avec quel recueillement cette foule entend la messe de l'aurore en action de grâces!—Corr.

FALHER

La Messe de Minuit a été célébrée avec beaucoup de piété par une nombreuse assistance. Une température de 52 degrés en dessous de zéro n'a pas refroidi l'ardeur religieuse des vrais chrétiens; la foi reste vivante et sincère, tous conservent dans leur coeur un attrait pour l'Enfant Jésus de la Crèche. L'église décorée si artistiquement était remplie, et tous les fidèles communièrent. Il était édifiant de voir à partir des vieillards jusqu'aux enfants défiler en ordre et s'approcher de la Table Sainte avec un profond respect. La Crèche de Noël avait un cachet des beautés célestes. La chorale composée de voix mixtes sous la direction de M. Léo Lavoie, maître de chapelle, a rendu une messe de première classe avec beaucoup d'harmonie. Mme W. Desaulniers touchait l'orgue. Les élèves du couvent dirigés par les Révdes Soeurs chantèrent les cantiques aux messes de l'aurore. M. l'abbé Legault, vicaire officia aux trois messes. A l'Evangile, le Rév. Père curé nous fit les voeux de Noël en interprétant dans des termes vibrants d'éloquence le message des Anges à Bethléem: Gloire à Dieu dans le Ciel et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté.

A tous ceux qui ont coopéré pour faire un succès de cette fête religieuse nous devons leur donner nos plus sincères félicitations et rémerciements.

M. Thomas Louis Thivierge en visite chez sa mère Mme L. Thivierge pour le temps des fêtes.

M. Ovide Brûlotte, Mesdames I. et J. Patenaude, de Moxie, Washington, étaient en visites chez leur soeur Mme V. Gamache, marchand de notre localité.

Mercredi le 27 avait lieu le mariage de M. Adrien Boisvert, fils de M. Omer Boisvert et dame Laurette Durreault avec Mlle Irène Viens, fille de feu M. Adrien Viens et dame Léontine Campbell. M. Boisvert servait de témoin à son fils et la mariée était accompagnée par son beau-père M. Amable Remillard.

Après la messe les nouveaux époux se rendirent chez M. Boisvert où un succulent dîner les attendaient. Vers le soir, la noce se rendit chez M. et Mme Amable Remillard où tous firent honneur au délicieux souper préparé avec autant de goût que d'art. C'est au théâtre Gay que se termina la noce par une joyeuse sauterie qui se prolongea jusqu'à une heure avancée. La mariée était ravissante dans une charmante toilette de dernier goût.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux heureux époux qui vont fonder leur foyer sur le homestead déjà avancé à la culture grâce aux bras énergiques du jeune marié.—Corr.

La vie en Alberta

GIBBONS

Arrivé de bonne heure à l'église j'étais retiré en un coin, recueilli et méditant le coeur rempli d'émotion à cette démonstration de foi sublime et universelle qui depuis le premier Noël de Bethléem se renouvelle, chaque année, dans chacune de nos églises.

Les fidèles commençaient à arriver et l'église fut bientôt remplie quand l'harmonium, touché par les doigts habiles de l'organiste, lança les notes mélodieuses, prélude des joyeux chants de Noël. En effet, les cantiques succèdent aux cantiques, puis vient l'admirable "Minuit chrétiens", véritable poème sacré du grand mystère de la nativité. Rendus avec un zèle ardent et pieux ces chants furent très impressionnants.

Ensuite la messe commença, chantée par notre digne et vénéré pasteur, le R. P. Muldoon; puis vint le sermon sur la nativité où, comme à l'ordinaire, le Rév. Père fut clair et précis et à la portée de tous et termina en exprimant son contentement de l'assistance nombreuse et recueillie qui remplissait l'église.

Puis vint la communion et je pus voir que tous les assistants qui s'étaient confessés se sont approchés de la sainte table avec un recueillement et une ferveur qui me frappèrent. Quels durent être alors pour son coeur de prêtre, la joie et la consolation, à la vue de l'empressement de ces pieux fidèles qui bravant les rigueurs d'un froid inconnu jusqu'ici, étaient venus, les uns de fort loin pour accomplir leurs devoirs et offrir leurs hommages à l'Enfant divin. Que cette consolation et cette joie soient la récompense des soins et des sacrifices que lui composent les devoirs de son saint ministère au milieu de nous.

—J. B. H.

GIROUXVILLE

Mariages. Mardi le 26 décembre, celui de M. Henri Lejeune avec Mlle Rose Anne Audet. M. Jos. Audet servait de témoin à sa fille et M. Etienne Rémillard à l'époux.

Mercredi 27 décembre, celui de M. Albert St-Jean avec Mlle M. B. Etiennette Collin, institutrice à l'école Gougeon. M. Adolphe St-Jean servait de témoin à son fils et M. Alcide St-André à la mariée.

Aux messes de mariage, des cantiques appropriés furent chantés par M. Damien Allard, maître de chapelle, accompagné par sa dame, l'organiste. De somptueux repas de noces chez M. Rémillard et au nouveau "home" de M. et Mme St-Jean, en face de l'école furent suivis de la traditionnelle veillée des noces qui se prolongea jusqu'aux grosses heures du jour.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux mariés.

Démographie. Le rapport de M. le curé donne 31 baptêmes, 4 mariages et 2 sépultures. Augmentation de la population, environ 50 âmes.

Ecoles. Nos 6 écoles ont été ouvertes presque toute l'année en 1933 et nous espérons que chacun fera les sacrifices voulus pour pouvoir continuer les classes toute l'année 1934. Bon succès d'avance aux écoliers, patience et courage aux institutrices et devoir rempli pour les parents.

Température. Impossible de ne pas parler de température par des froids semblables, d'une telle durée. Si le thermomètre enregistre moins depuis deux jours, la neige prend la place. Enfin le loustic nous souffle à l'oreille que cette année 1933 doit finir enfin, on n'en veut plus! On a rétrospecté son passé et elle a été trouvée "trop légère". Espérons que 1934 sera plus favorable sous tous rapports et chargée de mérite pour le ciel d'abord et ensuite de biens temporels de toutes sortes!

Fêtes. Rien ne peut arrêter l'ardeur, le zèle, des voyageurs par ces temps de fêtes et de réunions de famille, voire de noces, mêmement que ces dernières sembleraient plus achalandées que les premières, probablement parce que nocturnes et sous la chaleur bienfaisante de Madame la Lune!

A Noël, messe en parties à deux voix sur vieux airs de Noël, très bien réussie. Cantiques nouveaux, anciens, tous y passeront pendant ce temps de Noël qui se continuera jusqu'après les Rois. Les traditions à conserver et à implanter pour nos suivants.—Corr.

Note.—Nous remercions cordialement le correspondant de ses souhaits de bonne année.—**Le rédacteur.**

McLENNAN

"Mon Carnet"

A la résidence de Mme Benoit, présidence des Dames Auxiliatrices de l'hôpital du Sacré-Coeur, avait lieu le 13 décembre, une soirée surprise d'objets variés et une vente d'ouvrages de fantaisies. Vu la dureté des temps le revenu dépassa nos espérances. Les Soeurs de l'hôpital remercient chaleureusement les Dames Auxiliatrices pour leur dévouement, ainsi que les généreux donateurs. Chaque objet a son poids dans la balance de leur reconnaissance. Merci donc à chacun.

A l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année, les souhaits et donations adressés au personnel religieux de l'hôpital, ont été grandement appréciés et les religieuses prient ces personnes d'accepter leurs voeux sincères à l'occasion du Nouvel An.

Le R. P. Dréau, O.M.I., de passage à McLennan, célébra la messe à la chapelle de l'hôpital.

Au nombre des malades admis à l'hôpital pendant ces derniers quinze jours mentionnons: Mme J. Every, de Donnelly, Jeannine Aubin de Falher, M. Gérard Ettinger de Spring Burns, Mme J. Ouellette de Girouxville, M. Rémi Côté de Girouxville, M. Louis Hébert de Falher, M. Robert Savard de Girouxville, Mme U. Roy de Falher, M. Edmond Brulé de Donnelly, M. Isidore Bélanger de Girouxville, M. P. Poulin de McLennan, Mme H. Boucher de Girouxville.

Naissances. Garçon, enfant de M. et Mme A. Desgagné de Eaglesham.

Garçon, enfant de M. et Mme E. L'Abbé de Donnelly.

Fille, enfant de M. et Mme J. Pearson de Tangent.

Fille, enfant de M. et Mme C. McComb de McLennan.

Fille, enfant de M. et Mme. F. Kuybens de Donnelly.

Décès. M. Harry Prudent de Kathleen. Sympathies à la famille éprouvée.

Ecole Guy

Jeudi le 21 décembre au soir était exécuté à la salle publique un concert de Noël, par les élèves de l'école Guy. Malgré la froide température, à l'encouragement des élèves une nombreuse assistance applaudit à leurs efforts. Un programme bilingue, de circonstance, permettait à l'auditoire tant anglais que français de jouir des numéros. La soirée se termina par l'arrivée du Père Noël venant distribuer les présents au grand contentement de tous. Le R. P. Fabre, O.M.I., présidant à cette soirée, adressa à la suite quelques mots. Nous l'en remercions sincèrement.

Les classes recommenceront lundi 8 janvier. Espérons qu'après ce temps de repos et de plaisir chacun sera heureux de reprendre son travail scolaire. **"Petite Laurentienne"**

PICARDVILLE

La température très froide qui sévissait, les 24 et 25 décembre dernier, n'a pas empêché nos bons paroissiens de célébrer pieusement la fête de Noël.

Tous s'approchèrent des Sacrements et se firent un devoir de venir offrir leurs hommages à l'Enfant-Jésus.

Les chants de la chorale et des bergers, l'illumination et les décorations de l'église et de la crèche, tout respirait un air de fête, tout portait à la joie et au recueillement.

La messe de Minuit fut chantée par le R. P. Omer Langevin, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean; l'assistaient comme diacre et sous-diacre, notre dévoué curé: M. l'abbé Benoît Marchand, et le R. P. Charlemagne Jacques, O.M.I. Ce dernier nous donna le sermon de circonstance.

A la messe de l'Aurore, quatre de nos enfants avaient le bonheur de faire leur première communion. Ce sont: Léonard Orton, Grace Rector, Jeanne d'Arc Cloutier et Pauline Thibeault.

Spectacle bien consolant que celui de voir ces chers petits, recevant pour la première fois dans leur coeur, le divin Enfant de Bethléem!

Spectacle bien édifiant aussi, que celui des bergers défilant de la sacristie pour se rendre à la Crèche, en chantant nos vieux cantiques de Noël. Ces bergers étaient représentés par: Armand et Roméo Brault, Benoît et Alfred Cloutier, Maria Fredette et Ida Brault.

La quête fut faite par M. et Mme Adélard Garon; M. et Mme Adora Cloutier.

Nos sincères félicitations et nos remerciements aux Dames de l'Autel, qui se sont dévouées sans compter pour les décorations de l'église et de la crèche.

Vendredi, le 29, a été chanté le service anniversaire de feu Olévine Vanier, épouse de feu J. Valiquette.

Baptême: Marie, Yvonne, Dorcina, Germaine, née de Hermas Saint-Louis et de Molly Robinson. Parrain et marraine M. et Mme Henri L'Heureux. Porteuse Mme Napoléon Saint-Pierre.

JOUSSARD

Le froid qui sévit depuis trois longues semaines nous rappelle les rigueurs des anciens hivers canadiens.

La neige tombe presqu'à tous les jours et le vent qui fait rage, la soulève et forme en maints endroits de "respectables" bancs de neige, empêchant les autos de passer. Le mercure se maintient de 40 à 58 degrés sous zéro. . . Mais les Joussardiens ne semblent pas frileux, car tous les jours on en voit passer quelques-uns.

En dépit de cette vague de froid, quelques Indiens n'ont pas craint de faire 18 milles et plus, en voiture, pour venir assister à la messe de minuit.

Le R. P. Falher officiait pendant que la chorale du couvent chantait une messe musicale sous la direction de Soeur Supérieure. Pendant la messe de l'Aurore des cantiques traditionnels furent chantés en français et en cri.

Concert. Répondant à l'invitation des Soeurs organisatrices, toute la paroisse se réunit mercredi soir, le 27 décembre, pour applaudir au concert donné par les écoliers. S. Exc. Mgr J. Guy nous honorait de sa présence en cette occasion. Après l'adresse de circonstance lue à Mgr et aux Rév. Pères, le programme se déroula sans trop d'interruptions.

Chacun put apprécier le choix des dix morceaux et l'habileté avec laquelle ils furent exécutés.

On apprécia particulièrement le morceau français: "C'est trop, c'est pas trop". Tout le monde riait aux éclats des piquantes répliques de "Coton" et des gestes qui les faisaient ressortir. Le tableau vivant qui termina le concert provoqua l'admiration de tous.

Nous félicitons et remercions acteurs et maitresses, pour cette petite soirée si agréablement passée.

Il y eut distribution de bas de Noël aux enfants.

On remarquait dans l'assistance: M. et Mme L'Heureux de Driftpile; M. et Mme Swanson de Faust et le constable Faulkner de Grouard.

En visite chez les Pères: S. Exc. Mgr Guy, le R. U. Dréau, curé de Peace River.

Chez les Soeurs: Rév. Soeurs Jean Placidus et Eugène de Grouard.

Allées et venues. M. Dan Cunningham est parti pour St-Albert où il assistera à la convention des Métis le 12 janvier.

Le constable Faulkner de High Prairie a passé deux jours ici, pour affaires.

M. Ferdinand Turcotte, M. et Mme Eroux de Faust étaient en visite chez Mme Théophile Gionêt, le 25 décembre.

Baptême. Joseph Noël Roméo Baily, enfant de M. et Mme Joseph Baily, fut baptisé le jour de Noël. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Thibault.

"Muguette" présente ses souhaits de Bonne et Heureuse Année à tous ses lecteurs et lectrices. 28 déc. 1933.

CALGARY

Bulletin paroissial. Le 5 janvier, premier vendredi du mois, on entend les confessions la veille au soir après la prière, la messe solennelle du Premier Vendredi a lieu à 7 h. 45 et le soir on fait l'Heure Sainte de 7 à 8 h. Il y aura ensuite, après l'Heure Sainte, l'assemblée régulière des Dames de Sainte-Famille, dans la salle St-Vincent de Paul.

Samedi, la fête des Rois, est un jours d'obligation, cependant comme un grand nombre de catholiques sont forcément obligés de travailler pour leurs employeurs protestants, la première messe le jour des Rois aura lieu à 7 h. et la grand'messe à 10 h. 30. "Ecce", page 212, il n'y a pas d'autre oraison que celle du jour, Gloria et Credo avec la préface propre de l'Epiphanie et l'Ite missa est à la fin. Le soir à 7 h. 30 il y aura la bénédiction solennelle du S.S.

Dimanche, le 7 janvier, fête de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph, Titulaire de notre paroisse. La messe "Exultet gaudio", page 209 étoilée du supplément, la deuxième oraison sera celle du dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, et la troisième celle de l'octave des Rois, la première des oraisons se termine immédiatement par sa conclusion, tandis que les deux dernières sont sous la même conclusion à laquelle les chantres répondent "Amen". Il y a Gloria et Credo, la préface de l'Epiphanie et Ite missa est.

Selon la coutume établie avec la paroisse, Mgr l'évêque de Calgary assistera à la messe paroissiale, comme les années passées, pour célébrer avec nous nos saints patrons. C'est en effet une des grandes solennités de la vie paroissiale que l'anniversaire consacré à rendre nos hommages aux protecteurs officiels de la famille religieuse. La présence de l'évêque nous y fera penser plus sincèrement, et nous nous empresserons de témoigner notre joie et notre confiance en assistant pieusement à tous les offices de la fête et en nous approchant ce jour-là des sacrements. Ce sera d'ailleurs le jour de communion générale des hommes et des jeunes gens, étant le dimanche qui suivra le premier vendredi du mois.

Nouveau marguiller. Dans une assemblée des paroissiens, tenue à l'issue de la grand'messe dimanche le 31 décembre, M. J. R. Miquelon, échevin de Calgary, a été élu marguiller de Sainte-Famille, en remplacement de M. Joseph Célestin Fortin dont le terme d'office se terminait avec 1933.

Aux prières. Est décédé le 1er novembre, Elisabeth Laplante, épouse de Augustin St-Pierre, à l'âge de 40 ans. Les funérailles ont eu lieu à Ste-Clothilde de Chateauguay, P.Q., où résidait la famille St-Pierre. La défunte était la nièce de M. William Dinnigan de cette ville, auquel le Bulletin offre ses sympathies. R.I.P.

Visite du Jour de l'An. Nos Canadiens ne sont pas des gens qui négligent les visites du Jour de l'An, et cela depuis que nos Pères ont commencé la colonisation du Canada.

Les familles qui conservent encore leurs vieux parents, se dirigent toutes sans exception vers le foyer des vieux qui, de grand matin ce jour-là, sont prêts à recevoir. C'est un jour d'allégresse pour les parents, c'est un jour de fierté familiale dans lequel on exalte les droits et la dignité de la paternité, et qui trempe les descendants d'un respect sacré pour les auteurs de la vie. C'est le jour de la bénédiction paternelle. Au culte de la famille selon la chair, le peuple canadien joint aussi celui de la famille religieuse. Les pasteurs de leurs âmes reçoivent la visite et les bons souhaits de nos braves gens, qui tiennent tous à se faire bénir. Cette année encore, comme cela a toujours été à Sainte-Famille, une quinzaine d'automobiles conduisaient environ 75 paroissiens, ayant M. le curé au milieu d'eux, présenter les hommages de nos familles à Mgr de Calgary. C'était le Jour de l'An après-midi, sur les deux heures, Son Excellence s'est montrée touchée de cette bonne vieille coutume chez nous qui révère ainsi le chef spirituel de la communauté. Après une allocution bien paternelle, Monseigneur nous a tous bénis, les absents comme ceux qui faisaient partie de la visite. Ah! ces belles et nobles manières de nos Canadiens, qu'elles vivent longtemps, qu'elles se transmettent, c'est l'âme des aïeux qui passe avec elles dans la vie des jeunes.

Le Bulletin renouvelle encore cette semaine ses voeux, et dit à tous ses lecteurs: "Bonjour, bon an! Dieu soit céans!"

Bulletin paroissial.

Note. Nous remercions sincèrement par la voix du journal nos bons amis de Calgary, M. Lampron, M. Lefebvre, R. Pelton, E. Taunahill, Mme Legrand, Mme A. Fortin, Mme A. Leduc, Mme A. Guilbault, Mlle J. Girard, qui ont eu la délicatesse d'offrir à la "Survivance" leurs voeux les plus sincères de prospérité.—**Le rédacteur.**

BONNYVILLE

Fermeture des classes. Lors de la fermeture des classes, le 22 décembre, une fête des plus réjouissantes fut organisée par les bonnes religieuses. Un programme enfantin mais de bon goût et tout à fait bien réussi alla droit au coeur de tous. Combien nos petits étaient heureux de dire leur joie, leurs compliments et manifester leur progrès bien réel. Ce furent les élèves des deux premiers cours, en charge de Soeur Marie Alphonse et Soeur Cécilia. M. le curé, très ému, trouva d'heureux termes pour féliciter et encourager chacun.

Messe de Minuit. Nous avons eu une jolie messe de minuit en parties qui fut aussi un grand succès. Malgré le grand froid une foule très considérable s'étaient rendue. L'allocution prononcée par le R. P. Gilles, franciscain d'Edmonton, ajouta beaucoup au charme de la fête de Noël, toujours si touchante.

Messe à St-Léon. Durant les jours suivants, ce bon Père n'hésita pas, malgré le froid à se rendre à St-Léon donner la messe aux colons de cette nouvelle mission. La messe eut lieu chez M. Vachon. La dernière messe avait eu lieu à la nouvelle église construite grâce au dévouement inlassable de quelques braves familles. Ces gens y trouvent leur récompense en travaillant pour la gloire de Dieu. Le bon Père eut des paroles très aimables à leur adresser.

Hockey. Notre club de hockey, bravant l'aquilon, se rendit la veille de Noël, au Lac Froid, faire la partie avec leurs amis. Ils revinrent encore avec une victoire—4 à 2. Nous devions avoir cette semaine trois parties sur la patinoire locale. Mais les grands froids et les chemins qui se gâtent semblent aussi gâter nos vacances. Tous soupirent après un peu de répit dans la température sibérienne qui retient chacun chez lui.

Mortalité. A quinze ans, alors que tout nous sourit, dire pour toujours adieu à de chers parents, à une myriade d'amis et faire généreusement le sacrifice de sa vie, que de tristesse et d'angoisse à mêler à des jours d'ordinaire si gais. Telle fut la destinée de Mlle Bernadette Hotte, fille de M. Phs Hotte, demeurant dans notre ville. Cette charmante enfant fut ravie à sa famille après une longue maladie soufferte chrétiennement. L'assurance qu'elle laissé cette terre pour un monde meilleur consolera sans doute ses bons parents si durement éprouvés.

La sépulture eut lieu dimanche après-midi et le service aura lieu mercredi, à 10 h.

La Survivance offre ses profondes sympathies à la famille.

Voyages. M. et Mme Jos. Fex, ainsi que leur fille, Mme J.-O. Binette, partaient cette semaine pour la Californie, où ils doivent assister aux derniers voeux de leur fille et soeur, autrefois Mlle Hortense, qui s'est jointe à la congrégation des Soeurs Saint-Joseph et demeure à Orange, Calif. Le voyage se fait par paquebot à partir de Vancouver jusqu'à Los Angeles. Nous leur souhaitons bon voyage.

Soirée. M. et Mme J.-M. Déchêne recevaient délicieusement à un diner intime. Leur hospitalité si bienveillante en fit un succès complet et inoubliable. Une vingtaine d'amis se trouvaient réunis autour d'une table bien garnie et décorée avec goût avec des feuilles de houx et des chrysanthèmes. Le repas fut servi par Mlles Lorraine et Pauline Déchêne. Tout le long de la soirée, et au cours du banquet, des chants, des toasts et des histoires causèrent beaucoup de gaieté. Parmi ceux qui contribuèrent quelques chansons mentionnons Mme D. Dumont, E. Lacombe, Mlles Lorraine et Pauline Déchêne, MM. Hétu, E. Lacombe, W. Paquette, J. Déchêne, et Ev. Dubord. Mlles Pauline et Lorraine jouèrent du piano. Après un réveillon succulent, les convives remercièrent chaleureusement leurs hôtes, prirent congé en emportant le souvenir d'un des plus joyeux Noëls passés à Bonnyville.

Etaient présents: M. et Mme J.-O. Binette, M. et Mme E. Lacombe, M. et Mme H. Hétu, M. et Mme W. Paquette, M. et Mme E. Dumont, M. et Mme A. Deblois, Mme D. Dumont, MM. E. Dubord, A. Baril, W. Chainé, H. Turcotte. Quelques parties de cartes trouvèrent Mme A. Deblois et E. Lacombe heureux gagnants.

Un autre souper non moins intime réunissait le même soir de Noël une vingtaine d'invités à la table de M. et Mme J. Nap. Vallée. La plus grande cordialité y régna et tous firent honneur au copieux souper, qui pourrait s'appeler un grand banquet. La soirée qui suivit en fut une plutôt de musique et de chants. Mais quelle soirée canadienne est complète sans quelques bonnes histoires et quelques parties de cartes.

Parmi les invités l'on remarquait le R. P. Gilles et M. le curé Lapointe, M. et Mme Lucien Hétu, M. et Mme Moreau, M. et Mme Ph. Durocher, M. H. Maheu, Mlles Berthe Limoges, Mme B. Léger, M. et Mme R. Lapointe, M. et Mme Jos. Hamel, Mme et Mlle Dussault, sans oublier M. André et Mlle Thérèse Vallée en vacances. Tous passèrent une fort agréable soirée.—Corr.

LAFOND

La fête de Noël a été célébrée très solennellement dans notre paroisse. Malgré le froid sibérien—33 degrés—l'église était remplie à la messe de minuit. Il y eut messe en musique de Battman, bien exécutée, sous la direction de Mme P. R. Rouillard et de M. Eugène Lamoureux. Mme L. Lafond, accompagnait à l'orgue. Le R. P. Fortier, du Collège des Jésuites d'Edmonton, a fait un sermon des plus appropriés.

Au Jour de l'An, M. le curé nous a donné les statistiques de l'année 1933: 25 baptêmes, 8 mariages et 3 sépultures.

Ces jours derniers avait lieu le mariage de Delphis Vaillancourt avec Mlle Diana Foisy. Les pères des nouveaux mariés, MM. D. Vaillancourt et A. Foisy, servaient de témoins.

Le thermomètre marque de 30 à 40 degrés depuis une quinzaine de jours; à peine s'il descend à 20 degrés au milieu du jour. Aussi, il se fait très peu de charroyage. Nous n'avons pas trop de temps de chauffer nos poêles.

—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	42½
No 2 Nord	38
No 3 Nord	35
No 4 Nord	33
No 5 Nord	29½
No 6 Nord	26
Fourrage	25
Avoine—	
No 2 C W	17
No 3 C W	14
Fourrage	12
Orge—	
No 3 C W	18
No 4 C W	16½
No 5 C W	14½
Seigle—	
No 2 C W	23
No 3 C W	19½
No 4 C W	16½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	61⅝
No 2 Nord	56⅞
No 3 Nord	54⅜
No 4 Nord	53⅝
No 5 Nord	48⅛
No 6 Nord	43⅝
Fourrage	43⅝

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	61⅛
No 2 Nord	58⅝
No 3 Nord	55⅝
No 4 Nord	54⅛
No 5 Nord	53⅛
No 6 Nord	52⅛
Fourrage	50⅛
Avoine—	
No 2 C W	29⅞
No 3 C W	26⅞
Fourrage	26⅞
Orge—	
No 3 C W	34¾
No 4 C W	33
Seigle—	
No 1 C W	42¼

Prix à Edmonton

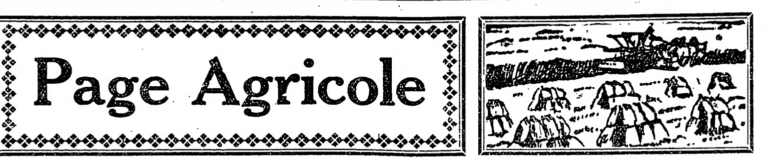
Bétail—	
Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	1.75 à 2.75
Jeunes veaux gras, choix	4.00 à 4.50
" " " moyens	2.50 à 3.50
Bouvillons de choix	3.75 à 4.25
Bouvillons qualité moyenne	2.75 à 3.25
Vaches de choix	1.75 à 2.00
Taureaux	.75 à 1.00
Angeaux de choix	5.00 à 5.50
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 4.50
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	.75 à 2.00
Porc à bacon	6.25
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.25 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs— (Variations quotidiennes) Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	28	26	20
Grade B	20		
C	12		

Beurre—	
No 1, en boite	26
Enveloppé, No 1	25
" No 2	24
" No 3	23
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	08
Poulets, No 2	04
Poules, No 1	06
Poules, No 2	04

Volailles préparées— Grades —	A	B	C
Jeunes dindons	10	08	05
Vieilles dindes	8	6	....
Vieux dindons	7	5	....
Canards	6	5	4
Oies	5	4	3
Poulet de 4 lbs. et plus	10		
" " moins de 4 lbs.	08		
" " qualité secondaire	06		
Poules de choix	08		
" moyennes No 2	05		
Coqs	05		





Notes Agricoles

Au 24 novembre dernier la quantité de boeufs expédiés du Canada sur le marché anglais se montait à un total de 48,012 têtes.

Pendant les quarante-sept premières semaines de 1933 le nombre de porcs classés par catégories au Canada se chiffrait par 2,801,537 contre 2,761,608 pendant la période correspondante de 1932.

La plus grande ferme d'élevage de dindons de la Nouvelle Zélande s'est procuré ses premiers sujets de souche d'éleveurs de dindons de l'Alberta il y a quelques années.

Au 17 novembre la quantité de blé canadien en entrepôt aux Etats-Unis se montait à 10,969,709 boisseaux contre 13,870,943 à la même date l'année dernière.

Nul autre qu'un inspecteur dûment désigné pour cela ne peut appliquer une marque du gouvernement sur un paquet qui contient des volailles habillées.—Loi concernant l'Industrie Animale.

Tout le fromage était fait sur des fermes au Canada jusqu'en 1864 lorsque la première fromagerie a été établie dans le comté d'Oxford, Ontario.

Les ventes de boeuf marqué sur toute l'étendue du Canada pendant le mois d'octobre se sont chiffrées par 2,310,955 livres.

La plus grande partie de la récolte de graine de mil dans la Colombie britannique a déjà été achetée par des marchands de gros.

Au 17 novembre la quantité de blé des Etats-Unis dans les élévateurs canadiens se montait à 2,821,891 boisseaux contre 7,137,957 boisseaux à la même date l'année dernière.

On compte que les pommes Ribstons et Reinettes se vendront bien à l'époque des fêtes au Royaume-Uni; quant aux variétés d'hiver on fera bien d'en restreindre les expéditions pour qu'il n'en reste pas à vendre sur le marché de janvier.—Division fédérale des Fruits.

La fabrication des lainages en Australie date des premiers temps de la colonie; l'objet de l'industrie était alors de fournir des couvertures et des vêtements aux colons. La première fabrique de lainages faisait partie du système militaire des Nouvelles Galles du Sud en 1801.

Le Canada a expédié deux espèces nouvelles de fruits sur le marché anglais cetts saison, indépendamment des autres fruits réguliers: les bluets et les ronces. Les mûres Logan de la Colombie britannique ont créé une impression favorable chez les acheteurs anglais.

La qualité de la semence est une chose très importante dans l'établissement d'une prairie.

C'est dans l'Ouest du Canada que se trouvent les plus grandes coopératives qui s'occupent de la distribution des produits agricoles.

Il y a au Canada près de 170 maisons qui cultivent pour la vente des arbres fruitiers et d'autres sortes et qui en font le commerce.

L'industrie des légumes au Canada, qui venait première il y a trois ans dans la valeur de la production brute, ne se classait que quatrième au point de vue du nombre des gens employés et des salaires qu'elle payait.

Près de 85 pour cent des produits agricoles canadiens sont consommés au Canada et cependant l'agriculture alimente environ 40 pour cent du commerce total d'exportation nationale.

Au dix-septième siècle, à l'époque où la Compagnie de Caen envoyait tous les ans en France de 15,000 à 20,000 peaux de castor, les peaux de castor étaient la monnaie légale canadienne.

Il y a au Canada quelque 130 espèces ou variétés différentes d'arbres dont 33 seulement sont des conifères, et généralement connus comme bois durs, mais ces conifères forment 80 pour cent des arbres que l'on trouve au pays.

La loi des semences interdit l'emploi de noms faux ou trompeurs de variétés pour les graines des produits de la ferme ou du jardin.

Sur les vingt principaux produits exportés du Canada, neuf sont des produits agricoles. Les autres sont les métaux, le bois et le poisson.

Les limites économiques de l'engraissement des porcs

Les porcs ne devraient être offerts en vente que lorsqu'ils ont atteint le poids de 200 à 230 livres et qu'ils ont le fini désiré. Cette règle est assurément l'une des plus importantes pour le succès de notre industrie du bacon. La vente de porcs trop lourds, trop légers ou trop maigres cause tous les ans de grosses pertes d'argent aux cultivateurs, sans compter que tous ces porcs donnent un bacon de pauvre qualité, qui menace de ruiner notre réputation sur le marché anglais.

Les essais de nourrissage qui ont été conduits à la Station expérimentale fédérale de Lacombe, ont mis en lumière deux points importants: Le premier, c'est que les porcs doivent être bien nourris à partir du moment où ils sont sevrés; le deuxième, c'est qu'ils devraient être vendus dès qu'ils ont le poids et le fini recherchés. Les notes sur lesquelles ces conclusions sont basées se rapportent à 109 porcs et montrent qu'à mesure que ces animaux avançaient en âge, ils exigeaient une quantité de nourriture de plus en plus forte pour 100 livres d'augmentation de poids, et le coût de l'augmentation était de plus en plus élevé.

Au moment du sevrage, à l'âge de soixante jours, les porcs pesaient en moyenne 31.7 livres. Tous les trente jours, on faisait des observations sur le développement et la nourriture, et ces observations ont révélé plusieurs faits d'une très haute importance pour le nourrisseur.

Il a fallu, pendant les premiers trente jours, 319 livres de grain pour produire 100 livres d'augmentation de poids, 375 livres pendant les deuxièmes trente jours, 378 livres pendant les troisièmes trente jours, et 442 livres pendant les derniers trente-huit jours. La quantité moyenne nécessaire pour la période totale est de 392 livres de grain pour 100 livres d'augmentation de poids.

L'augmentation moyenne et quotidienne de poids par porc a été de 0.87 livre pour les premiers 30 jours, 1.14 livres pour les deuxièmes trente jours, 1.51 livres pour les troisièmes trente jours et 1.62 livres pour les derniers trente-huit jours; le croit moyen quotidien pendant la période entière est de 1.31 livres.

Les nourrisseurs se laissent souvent tromper par l'augmentation de poids que font encore leurs porcs lorsque ceux-ci ont atteint le poids de 220 livres. Comme ils profitent alors plus rapidement que lorsqu'ils sont plus jeunes et plus petits, ils s'imaginent que le lard qu'ils produisent coûte moins cher. Il est très vrai que leur poids augmente plus vite, mais chaque livre de ce poids coûte plus cher à produire que lorsqu'ils sont plus jeunes.

Puisque chaque livre que l'on ajoute au poids des porcs qui ont atteint la limite de 220 livres coûte de plus en plus cher, et que d'autre part, les porcs trop lourds sont dépréciés sur le marché, on perd de l'argent à garder des porcs trop longtemps; on en perd également en présentant sur le marché des animaux trop légers, mal finis, et qui produisent une pauvre qualité de bacon. Conclusion: Nourrissons les porcs jusqu'à ce qu'ils aient atteint le poids et le fini nécessaires, mais pas plus longtemps.

H. E. WILSON,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alta.

L'emploi du grain cultivé au Canada dans la ration des volailles

De tous les grains que l'on emploie pour l'alimentation des volailles, aucun n'est indispensable, strictement parlant, mais en général, la ration la plus satisfaisante est celle qui contient une variété de grains.

Le Canada est un pays à blé, et même dans les années où la récolte fait défaut, on trouve toujours un surplus de blé des qualités inférieures qui peut servir à l'alimentation des bestiaux et des volailles; puisqu'il en est ainsi, le blé devrait être la base de la ration des volailles, et l'on ajoutera à cette base l'orge, l'avoine ou tous les autres grains que l'on peut avoir.

Beaucoup de nourrisseurs canadiens s'imaginent que le blé d'Inde est essentiel pour l'alimentation des volailles. C'est évidemment une excellente nourriture et il est logique d'n faire la base de la ration des volailles dans les régions qui se spécialisent dans la culture du blé d'Inde, mais au Canada le blé d'Inde n'est que peu cultivé, relativement parlant; on ne peut même se le procurer que difficilement dans certains districts et souvent à un prix supérieur à sa valeur par comparaison aux grains cultivés sur la ferme. Il a été démontré par des essais d'alimentation aux fermes expérimentales **que l'on peut obtenir de tout aussi bons résultats avec des rations qui ne contiennent pas de blé d'Inde qu'avec des rations qui emploient du blé d'Inde.**

Le grain canadien dont la composition se rapproche le plus de celle du blé d'Inde est l'orge; cependant, l'orge a un défaut, elle ne contient pas suffisamment de la vitamine A, et il est nécessaire de combler cette lacune. Le meilleur moyen de le faire est d'employer de la luzerne ou du trèfle, quand on en a, ou sous forme de farine de feuilles de luzerne ou des feuilles et des fleurs de foin bien fané. L'huile de foie de morue peut aussi être nécessaire pendant la saison où les poules sont tenues renfermées.

Servez-vous autant que possible de grains cultivés sur la ferme. Lorsque vous êtes obligés d'acheter des grains, achetez ceux dont le Canada a un surplus; ils vous donneront des résultats tout aussi bons que les grains importés tout en coûtant beaucoup moins cher.—F. C. ELFORD, Aviculteur du Dominion.

La production du lait est héritée et non pas acquise

Les trois grands facteurs qui règlent la production du lait chez les vaches laitières sont la souche, la nourriture et la sélection. Sachant que l'aptitude laitière chez une vache est transmise et qu'elle n'est pas acquise, on doit chercher un système bien conçu pour développer jusqu'à leur maximum ces qualités héritées. La sélection du taureau de service est évidemment l'un des premiers facteurs à considérer dans un système d'amélioration de troupeau. Le bulletin 126 qui présente les données recueillies au cours de seize années d'essais de sélection par le Ministère fédéral de l'agriculture démontre le rôle important que joue le géniteur dans le développement d'un bon troupeau laitier au moyen de vaches métisses ordinaires de souche très connue.

Boeufs d'engrais

L'engraissement des boeufs en hiver au Canada

L'élevage du boeuf d'engrais comprend plusieurs phases: il s'agit d'abord d'obtenir, par un développement continu, une large charpente bien recouverte de muscles et qui ne soit jamais entièrement dépourvue de graisse; puis de déposer sur cette charpente d'os et de muscles la graisse nécessaire pour donner à l'animal le fini désiré. Pour arriver au premier de ces objets, il faut une ration riche en aliments formateurs d'os et de muscles, *suivant les conditions* locales. Pour accomplir le deuxième, il faut d'abord une ration à peu près semblable, mais graduellement changée en une ration qui contient une plus forte proportion d'aliments carbonacés producteurs de graisse, comme le blé d'Inde, l'orge et les pois.

L'augmentation de poids doit être graduelle. Il faut toujours bien surveiller l'état des boeufs et régler la quantité de grain suivant cet état, de façon à ce que les animaux augmentent de poids d'une façon régulière et soutenue pour qu'ils soient prêts à être vendus à la date où l'on se propose de les vendre. On trouvera dans les bulletins publiés par le Ministère fédéral de l'Agriculture, les résultats de bien des années d'expérience pratique dans l'élevage et l'engraissement des boeufs dans toutes les parties du Canada, et ces bulletins, qu'il suffit de demander pour les avoir, devraient être entre les mains de tous les éleveurs et de tous les nourrisseurs de boeufs, car le commerce d'exportation de boeufs sur le marché anglais s'est beaucoup développé en ces derniers temps.

Les principaux bulletins sont les suivants: No 19, l'engraissement des boeufs en hiver dans la province de Québec; No 20, l'engraissement des boeufs en hiver dans la province de la Nouvelle Ecosse; No 21, l'engraissement des boeufs en hiver dans la province d'Ontario; No 23, l'engraissement des boeufs en hiver dans la province de l'Ile du Prince-Edouard; No 26, l'engraissement des boeufs en hiver dans les provinces des Prairies; et No 143, mettons-nous à l'engraissement des boeufs. Tous les sujets qui se rapportent à cette industrie sont traités tout au long—le type de boeuf à engraisser, les aliments et les rations, le logement et l'exploitation, le décornage, la vente et les conditions économiques des régions respectives.

Comment on hiverne les dindons

On hiverne les dindes à l'endroit même où l'on désire qu'elles pondent au printemps. Si on les loge dans une grange à paille pendant l'hiver, elles y trouveront un très bon endroit pour faire leur nid quand elles se mettront à pondre. Les dindes sont assez portées à établir leurs nids dans des endroits cachés, à cause de leur instinct sauvage, et si l'on ne prend pas de précautions pour prévenir cette habitude, beaucoup des oeufs se perdront ou seront détruits par les bêtes de proie. On fera donc un bon nid vers l'époque où l'on commence à donner de la pâtée molle pour le repas du midi. La construction de ces nids est très facile: on se sert pour cela de planches d'un pouce, de huit à dix pouces de large et de trois pieds de long, faisant une bote carrée.—L'élevage du dindon, bulletin 149, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le verrat reproducteur en hiver

On ne saurait attacher trop d'importance à la question de l'exercice pour le verrat reproducteur, surtout en hiver. Donnez-lui un enclos spacieux en plein air, près de la cour de la ferme. Laissez-le courir en liberté quelques heures tous les jours dans la cour, si cela peut se faire. Un abri utile pour toute l'année est une cabane bon marché, portative, faite d'une seule épaisseur de planches d'environ 6 pieds par 8 et pourvue d'une abondante litière. Pour l'alimentation en hiver, on donne du foin de luzerne ou de trêfle dans les râteliers; des racines hachées, comme les betteraves à sucre; des pommes de terre cuites et des navets, de 5 à 10 livres par jour. En l'absence de racines, on peut donner du foin de trêfle ou de luzerne, haché fin et trempé.—Bulletin sur l'alimentation des porcs, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le blé d'hiver

La région où se trouve la Ferme expérimentale centrale du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa ne peut être considérée comme une région à blé d'hiver, et cependant, on y cultive tous les ans pour en faire l'essai plus d'une centaine de variétés ou espèces de ce blé. Parmi ce nombre se trouvent les variétés les plus hautement recommandées, cultivées non seulement au Canada et aux Etats-Unis mais aussi en Grande Bretagne et dans certains pays de l'Europe. Il se cultive aussi du blé d'hiver dans le Sud de l'Alberta, où il occupe environ 2 pour cent de l'etendue totale cultivée en blé au sud de Calgary, mais la région principale du Canada est au sud-ouest de l'Ontario, où les conditions de température au printemps sont moins rigoureuses que dans les autres parties du Canada; le blé d'automne, plus productif, résiste généralement sans souffrir à la température de l'hiver.

La verdure d'hiver pour les volailles

Les feuilles et les végétaux séchés fournissent une bonne verdure pour les volailles en hiver. Les grains seuls ne peuvent pourvoir à la croissance normale des volailles pour différentes raisons, qu'elles que soient la variété et la combinaison de la semence employée. C'est surtout parce que les céréales manquent de minéraux et de vitamines. La verdure—et l'on entend principalement par ce mot la partie verte et feuillue des plantes—fournit les vitamines et les substances minérales qui manquent aux céréales. Les plantes à feuilles minces ont une valeur alimentaire relativement plus élevée que les plantes à feuilles épaisses, surtout parce qu'elles peuvent compléter les grains. Les renseignements que l'on possède sur la valeur nutritive des différentes verdures et qui sont le fruit de nombreuses années d'expériences de la part du Ministère fédéral de l'Agriculture, sont donnés dans un bulletin sur l'alimentation des volailles.

Cercles de la jeunesse agricole

Le troisième concours annuel des cercles nationaux de la jeunesse agricole, qui a été tenu de concert avec l'Exposition royale d'hiver, appelle encore une fois l'attention sur les travaux admirables que font les jeunes cultivateurs sous la direction du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole. Il y a maintenant 1.374 cercles complètement organisés de ce genre au Canada et ils comptent 23,432 membres. On doit une bonne partie du succès de ce mouvement à l'hon. Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture, qui a toujours pris un intérêt personnel très vif dans cette initiative. Lorsque, en 1930, les travaux des cercles avaient atteint une proportion considérable, M. Weir convoqua une réunion des représentants de tous les Ministères de l'Agriculture et d'autres organisations intéressées pour voir s'il y aurait moyen de développer un système national de cercles pour la jeunesse agricole. Un comité fut nommé, et le rapport de ce comité, soumis en 1931, fut accepté par les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture comme base de l'organisation. C'est en mai de cette année-là que le Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole a commencé à fonctionner.

Le maintien de la qualité des semences canadiennes

Le service d'inspection et de certification des récoltes de semence qui a été chargé de veiller à l'origine, la pureté de la variété, l'identité au type, et à l'absence de mauvaises herbes spécifiées, encourage la production croissante de semences de qualité sûre et veille à l'application de types uniformes modèles au Canada. Quatre-vingt-sept mille, quatre cent vingt-cinq acres de récoltes de semence ont été inspectés en 1932 par les agents de la Division fédérale des Semences, qui ont inspecté et plombé les contenants de 1,634,718 boisseaux des semences de céréales et d'autres plantes de grande culture, 2,045,368 livres de graine de trèfles et graminées et 7,893 livres de graine de plantes-racines et de légumes potagers.

Le beurre canadien au Japon

Les exportations canadiennes de beurre sur le Japon dépassent celles de tout autre pays au point de vue de la valeur, mais la Nouvelle-Zélande dont le change est plus favorable, a expédié une plus grande quantité de beurre que nous, à prix plus bas. Le commissaire canadien du commerce au Japon dit que si les exportateurs de beurre canadien peuvent coter un prix inférieur à celui de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, il n'y a aucune raison pour que les importations de beurre canadien au Japon n'atteignent le double ou même le triple du volume actuel.

Une curieuse façon de conserver les pommes de terre

Il existe en Finlande une curieuse façon de conserver les pommes de terre, dit la Tribune Horticole, de Bruxelles. On prend des barils que l'on enfonce jusqu'à la moitié de leur profondeur dans une tranchée. On remplit alors ces barils alternativement de couches de tourbe et de pommes de terre et les tubercules sont arrangés de façon qu'ils ne se touchent pas l'un l'autre. La dernière couche de tourbe est relativement épaisse et on applique ensuite le couvercle du baril que l'on a eu soin de recouvrir de papier goudronné puis on le charge d'une couche épaisse de terre. On pose ensuite une autre couche de terre que l'on recouvre de papier goudronné. Lorsque les gelées arrivent on remet encore de la terre pour augmenter la protection. A la fin de mai lorsque les barils sont ouverts, les pommes de terre sont en parfait état. Une petite proportion des tubercules environ 15 pour cent peut présenter de légères marques, mais le procédé naturel de décomposition est arrêté par l'action du tannin et des autres acides organiques que renferme la tourbe.

Bal costumé

Dickens avait été prié à un bal costumé où chaque invité devait apparaitre sous les traits d'un héros des romans de Walter Scott. A la surprise générale, Dickens, ne tenant pas compte de cette prescription, vint en habit de soirée et se mit à se promener, l'air extrêmement satisfait, à travers les salons, jusqu'au moment où le maître de la maison vint à lui et lui demanda:

—Je vous demande pardon, M. Dickens, mais lequel des héros de Walter Scott représentez-vous?

—Celui, répondit Dickens, que vous rencontrez dans tous les romans de Scott: le lecteur.

Ce que coûte l'anticléricalisme

Des difficultés presque insurmontables

Le 27 janvier 1933, le Ministre de l'Instruction Publique en Espagne assurait au Parlement que la substitution de l'enseignement public à l'enseignement religieux offrait des difficultés presque insurmontables. Rien qu'à Madrid, "après que la République eût accompli un effort unique dans notre histoire, en créant, dans l'espace de neuf mois, 185 écoles, on comptait **37,000 élèves fréquentant les établissements publics; 44,000 allant aux écoles privées** (la plupart religieuses); **45,000 ne fréquentaient aucune école**". A Barcelone le problème était encore plus difficile: selon les données du Ministère "25,000 enfants seulement vont aux écoles publiques de l'Etat et de la Ville; le reste au nombre de 125,000, vont aux écoles privées ou se passent absolument d'école". D'après les calculs du même Ministère, la création de 8,000 écoles eût exigé une dépense de 170 millions de pesetas et le Budget ne pouvait supporter une dépense supérieure à 25 ou 30 millions. Pour calmer l'impatience de l'extrême gauche, il ajoutait: "Est-il possible qu'on exige sérieusement la substituion immédiate et complète de l'enseignement public à l'enseignement privé? Quelques mois plus tard, le Ministre jugeait fort aisée cette substitution immédiate; il déclarait, en effet, le 11 mai 1933 qu'il suffisait de fonder 7,000 écoles. . ., ce qui n'exigeait plus qu'une dépense de 45 millions! C'est grâce à des calculs d'une telle précision qu'on va, d'un coup de haine, supprimer tout l'enseignement catholique; la nouvelle loi marque les dates de la suppression: le 1er octobre pour l'enseignement secondaire, le 31 décembre pour le primaire.

La culture de la vesce velue a été introduite dans l'Amérique du Nord.

Les recherches entreprises par les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture ont exercé un très heureux effet sur l'agriculture canadienne.

Une initiative essentielle au maintien du commerce d'exportation du Canada est le classement et l'inspection des produits animaux à mesure qu'ils entrent dans le commerce étranger.

Les efforts que l'on s'est constamment imposés pour améliorer les moyens de vente et de transport ont grandement réduit les désavantages naturels que présente la distance qui sépare les champs de grain des prairies des marchés européens.

Le rapport MacMillan

Le Canada a-t-il présentement besoin d'une banque centrale?

Le rapport de la commission royale sur la banque et la monnaie au Canada présente, à plusieurs égards, le plus grand intérêt. Il fait l'objet de commentaires variés dans la presse du pays. Nous sommes d'autant mieux en état de le discuter d'une manière tout objective, qu'aux termes mêmes du rapport, la banque centrale, dont la majorité des commissaires recommande l'établissement, "ne fait pas concurrence aux banques commerciales" (paragraphe 207).

Le rapport rend au régime bancaire du Canada un témoignage auquel souscriront tous les hommes de bonne foi: "Il est évident, lit-on au paragraphe 201, d'après ce que nous avons écrit précédemment et d'après une bonne partie des renseignements recueillis au cours de nos séances, qu'en ce qui concerne les opérations ordinaires de banque, les banques canadiennes donnent des preuves admirables de sécurité, d'efficacité et de commodité. En ce temps de crise économique universelle, les banques canadiennes ont tenu bon et ont continué à rendre au peuple du Dominion les mêmes excellents services que par le passé". S'il était nécessaire d'apporter quelque confirmation à cette attestation, on en trouverait une, entre autres, dans **The Statist**, qui affirmait le 11 novembre que "la solidité du régime bancaire du Canada a, plus que toute autre cause, épargné au Dominion les pires conséquences de la dépression". Après avoir montré que notre régime bancaire est "le résultat d'une longue évolution, soumise au contrôle du Parlement et accusant, dans les prescriptions élaborées et souvent modifiées de la Loi des banques, une adaptation progressive aux besoins particuliers du Canada" (p. 10), le rapport nous met en garde contre le danger que présentait l'adoption inconsidérée d'un organisme qui a pu rendre des services dans d'autres pays et dans des circonstances différentes. En cette période difficile, expose-t-on au paragraphe 7, on est justifiable de tenter une expérience. Mais le laboratoire, c'est la vie et la fortune d'êtres humains. Le mécanisme financier est chose délicate, la confiance sur laquelle il repose peut être détruite du jour au lendemain; aussi ceux qui sont responsables du bien-être du peuple ne doivent-ils adopter des changements qu'avec la plus grande prudence. Il ne faut pas présumer à la légère que des méthodes qui ont réussi dans un pays réussiront nécessairement dans un autre. La transplantation des institutions n'a pas toujours eu des conséquences heureuses. Chaque pays possède son génie propre, résultat de son histoire, de ses traditions, de son climat, du tempérament de son peuple, de ses institutions politiques, de sa situation économique. Il importe d'y adapter ses institutions. Mais l'expérience d'autres pays, compte tenu de ces considérations, projette quelque lumière sur l'étude des innovations proposées.

Trois des cinq commissaires, lord Macmillan, sir Charles Addis et l'hon. J. E. Brownlee, n'en recommandent pas moins dans leurs conclusions (p. 293) "l'établissement immédiat d'une banque centrale au Canada". Les deux autres commissaires, sir Thomas White et M. Beaudry Leman, se déclarent dissidents. L'un des membres de la majorité, M. Brownlee, est d'ailleurs en désaccord avec ses deux collègues anglais sur la constitution même de la banque centrale projetée: ceux-ci préconisent une banque privée, celui-là réclame une banque d'Etat.

Quels seraient les objets principaux de la banque centrale? D'une part, dans les limites imposées par la loi et par sa propre compétence, elle s'efforcerait de régulariser le crédit et la monnaie et soutiendrait, dans la mesure du possible, le cours du dollar à l'extérieur; d'autre part, en collaborant avec les banques centrales d'autres pays, elle chercherait, pour autant que l'action monétaire y peut contribuer, à restreindre par son influence les sautes de l'activité économique générale (p. 206).

Les prudentes réserves que contient ce paragraphe, quant à la portée de l'action qu'exerce une banque centrale, sont amplement justifiées. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à se rappeler les faits saillants de l'histoire monétaire et économique des dix ou douze dernières années. En Allemagne, la Reichsbank n'a pas empêché l'ancien mark de tomber à zéro. La Banque de France n'a pas empêché le franc de perdre les quatre cinquièmes de sa valeur. La Banque d'Angleterre n'a pas empêché l'abandon de l'étalon-or. Quand on a voulu ensuite restreindre les fluctuations de la livre sterling sur les marchés étrangers, on a dû créer un mécanisme spécial, dit Fonds de régularisation, dans lequel le gouvernement britannique, et non la Banque d'Angleterre, a engagé l'équivalent d'environ un milliard sept cents millions de dollars. Aux Etats-Unis le **Federal Reserve System** n'a pas réussi, en 1928-29, à restreindre le crédit afin de tempérer la spéculation sur les valeurs mobilières, pas plus qu'il n'a réussi, cette année même, à donner au crédit l'expansion que demandait l'expérience Roosevelt et dont le gouvernement était d'ailleurs disposé à faire lui-même les frais. Qu'il s'agisse de régulariser le crédit ou la monnaie, de soutenir le cours du change ou d'endiguer les fluctuations extrêmes de l'activité économique, peut-on raisonnablement prétendre qu'une banque centrale au Canada accomplirait une tâche qui a dépassé les moyens d'action des banques centrales des pays les mieux organisés financièrement?

On sait que de nombreux partisans de l'établissement d'une banque centrale au Canada en attendent surtout l'octroi de crédits larges et faciles. Or le rapport reconnaît implicitement que la banque centrale ne pourrait rien, par exemple, pour l'agriculteur qui réclame des avances sortant du cadre des opérations bancaires. Il se borne à recommander à ce sujet, dans ses conclusions (p. 294), que le gouvernement fédéral étudie, de préférence en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les organismes existants de crédit agricole, en vue d'élaborer un système qui serait soumis au Parlement. Les commissaires nous préviennent du reste que la banque centrale ne serait ni une panacée ni une féconde pourvoyeuse de crédit: "Une banque centrale ne pourrait remédier à tous les maux économiques du Canada; elle ne serait pas une source illimitée de crédit pour tous emprunteurs en toutes circonstances; au fait, ses opérations pourraient bien avoir aussi souvent un caractère de restriction qu'une influence d'expansion" (p. 235). On est fondé à croire que la banque centrale contribuerait à diminuer la somme des crédits disponibles et à rétrécir les facilités bancaires au Canada, si elle engageait des sommes considérables dans des opérations de change à long terme.

Le rapport estime (p. 117) à 350,000 livres sterling et à 4 millions de dollars des Etats-Unis la valeur moyenne des opérations de change quotidiennes au Canada, en ces dernières années. Une partie de ces opérations se compose dans chacune des banques, mais si l'on compte, quant au reste, la livre sterling à $5 et le dollar des Etats-Unis au pair, les opérations de change qui se traitent sur le marché se chiffrent annuellement par $622,500,000. La régularisation des changes exigerait la constitution d'une importante masse de manoeuvre, et cette immobilisation de capitaux diminuerait d'autant au Canada les disponibilités bancaires, qui sont le réservoir du crédit.

La première annexe du rapport consiste en un projet de constitution de la Banque centrale du Canada. Or la somme des dépôts de la clientèle canadienne des banques à charte s'élevait, au 30 septembre dernier, à 1,864 millions de dollars. Les 5% de cette somme, soit 93 millions, sont l'équivalent de plus de 10% des prêts courants et escomptes au Canada, lesquels se chiffraient, à la même date, par quelque 905 millions. L'immobilisation des banques restreindrait donc d'autant leurs facilités de crédit.

Si les banques sont en mesure de desservir certains centres où elles ne trouvent encore aucun bénéfice, où parfois même leurs opérations se soldent par un déficit, elles le doivent en grande partie à la faculté qu'elles ont d'émettre leurs propres billets, afin de tenir à la disposition du public de ces régions des espèces sur lesquelles elles n'ont pas d'intérêts à payer. Si la banque centrale leur retirait la faculté d'émission pour s'en réserver le privilège, il y a lieu de prévoir que les banques devraient fermer de nombreux bureaux, et des populations qui auraient eu jusqu'alors l'avantage d'un service bancaire dans leur localité s'en trouveraient privées.

Mais l'exposé des objets de la banque centrale tel qu'il est fait au paragraphe 206, est-il complet? Au paragraphe 211, où l'on fait allusion d'une façon apparemment incidente au régime bancaire de l'Afrique du Sud et de l'Australie et aux projets de loi actuellement à l'étude en cette matière en Nouvelle-Zélande et aux Indes, on fait observer que "dans la plupart des territoires autonomes de la communauté des nations britanniques, il existe ou il existera peut-être bientôt des institutions financières centrales qui n'ont pas seulement pour objet de rendre d'importants services à l'économie nationale, mais qui sont en outre éminemment propres à devenir des instruments de coopération monétaire impériale". Il importerait d'autant plus de projeter toute la lumière possible sur cet aspect de la question, que le projet de constitution d'une banque centrale prévoit (art. 13) "que la banque devrait conserver, en or et en change étranger, l'équivalent de 25% de la somme de ses billets en circulation et de ses engagements à vue". On ne fixe pas la proportion d'or et de change étranger; on n'indique pas non plus quelle serait la monnaie étrangère que la banque centrale aurait la faculté de substituer à l'or pour constituer la couverture de notre monnaie. Le Canada serait-il justifiable de lier le sort de sa monnaie à la livre sterling ou au dollar des Etats-Unis? Notre pays, qui doit tenir compte de sa situation propre et de ses besoins particuliers, aurait peut-être avantage à s'inspirer de la déclaration du chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, qui disait récemment que la politique générale du gouvernement britannique vise à maintenir l'indépendance de la livre sterling.

Le rapport affirme (p. 5) que même un régime financier parfait peut être profondément troublé par l'oubli des sains principes économiques de la part des gouvernements, et que "le succès de n'importe quel régime financier dépend en dernière analyse d'une politique nationale saine". Qui oserait soutenir, après examen du budget national et des budgets provinciaux et municipaux, que le Canada dans son ensemble pratique à l'heure actuelle une politique financière saine? Le redressement financier qu'il importerait d'effectuer ne se bornerait pas au domaine fédéral, il devrait s'étendre aux provinces ainsi qu'aux corps publics et sociétés privées qui relèvent des gouvernements provinciaux. Or l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, ainsi que le rappelle le rapport (p. 178), reconnaît l'autonomie financière des gouvernements des provinces. Donc, ou bien la banque centrale fonctionnerait mal, faute d'une politique nationale saine, ou bien le Canada devrait, avant de l'établir, abroger l'un des articles fondamentaux de la Constitution afin de transformer un pays décentralisé en un Etat unifié où le nouvel organisme superposerait ou substituerait son autorité à celle des gouvernements provinciaux. S'imagine-t-on d'ailleurs qu'une banque centrale accomplirait une oeuvre d'assainissement que des corps publics n'ont pas encore pu mener à bien pour leur propre compte, et que ceux-ci accepteraient d'une banque centrale une discipline qu'ils n'ont pas voulu s'imposer eux-mêmes?

Il va sans dire que le gouvernement canadien n'est pas tenu d'adopter, totalement ou partiellement, le rapport Macmillan. Le gouvernement britannique n'a pas considéré, naguère, qu'il était lié par les conclusions de la commission d'enquête présidée précisément par lord Macmillan.

On voudra bien reconnaître que l'analyse ci-dessus, loin d'être inspirée par l'avantage particulier des banques, envisage le projet du point de vue de l'intérêt général. Pas plus au Canada qu'ailleurs, une banque centrale ne prétendrait assumer les fonctions que remplissent les banques commerciales, ni substituer ses services aux leurs. Si toutefois l'installation d'un nouveau régime bancaire devait imposer des restrictions aux banques à charte ou rendre leurs opérations plus coûteuses, il en résulterait vraisemblablement quelque contraction dans les facilités qu'elles offrent au public et peut-être une certaine augmentation du coût de leurs services.

Bulletin de la Banque Canadienne Nationale.

Gare au communisme!

Lignes extraites d'un message publié par M. Joseph Douillet avant les dernières élections espagnoles

Ces lignes sont extraites du Message publié que le président du Centre International de Lutte contre le communisme, Joseph Douillet, adressa au peuple espagnol avant les dernières élections:

"Le monde civilisé est à l'heure actuelle menacé d'un danger terrible: une guerre sans merci lui a été déclarée par le communisme qui proclame cyniquement que son but est de détruire la civilisation jusqu'à sa racine.

"L'exemple de la malheureuse Russie montre d'une façon frappante à quoi aboutit le régime communiste. Le peuple tout entier est asservi, une terreur sans exemple le contraint à travailler à l'exécution des tâches qui repugnent à sa conscience nationale et chrétienne; il est forcé de préparer la destruction des autres Etats civilisés au prix de ses propres souffrances, au prix de la famine, au prix de la mort de ses concitoyens.

"Après s'être emparés du pouvoir sur un sixième du globe terrestre, qui ne leur sert que de tremplin, les communistes jettent leur dévolu sur le reste du monde, en fomentant des désordres pour aboutir à la Révolution Mondiale.

"Pour diriger le mouvement subversif dans tous les pays, le pouvoir soviétique a institué, à Moscou, le Komintern (L'Internationale Communiste).

"Cette organisation possède des moyens financiers extorqués à une population de 160,000,000 d'âmes, population dont les besoins sont réduits au strict minimum par les moyens de coercition les plus violents, de façon à permettre au parti communiste d'employer le produit de son labeur d'esclave au financement du travail destructif du Komintern dans le monde.

"Ce travail destructif n'est plus un art dépendant seulement de la virtuosité de tel ou tel individu, Moscou en a fait une science, enseignée aux révolutionnaires de tous les pays du monde. Les mouvements révolutionnaires sont étudiés avec le plus grand soin par le Komintern qui, d'ailleurs, les dirige presque toujours. Des écoles spéciales de propagandistes et de chefs révolutionnaires ont été fondées à Moscou; on y enseigne dans toutes les langues la tactique et la technique de la guerre civile, du coup d'Etat, des moyens de convertir les grèves économiques les plus inoffensives en grèves politiques, en combats de rues.

"Ces combats peuvent servir pour les ouvriers et les paysans en vue de la lutte du pouvoir. . . Conquête théorique, pour les ouvriers et les paysans, car, en pratique, c'est le parti communiste qui s'en empare, ce qui aboutit à l'asservissement, à la misère de ces mêmes ouvriers et paysans. Ils se voient ainsi trompés après avoir fait le sacrifice de leur sang et de leur vie.

"Les communistes estiment avec raison que la religion, et la religion chrétienne en particulier, constitue la base de la civilisation contemporaine. Ils lui ont déclaré une guerre implacable. En Russie, où ils sont les maîtres, la lutte contre la religion est simple: on ferme les églises, on persécute atrocement les ministres du culte et par milliers les fidèles sont férocement déportés en Sibérie. Aucun fonctionnaire, aucun employé ou technicien, aucun ouvrier en vue, n'ose, en Russie soviétique, se montrer croyant de crainte d'être impitoyablement châtié: son "crime impardonnable" serait sévèrement puni par le pouvoir communiste qui lui réserve les plus sévères peines. Dans les pays libres encore de la domination communiste, la lutte contre la religion n'est pas moins intense, mais elle prend d'autres formes: une propagande subversive d'immoralité et de dépravation, en particulier parmi la jeunesse. Pour cette propagande, d'ailleurs bien subventionnée par Moscou, les communistes utilisent tous les moyens et toutes les organisations existantes.

La reconnaissance des Soviets par un pays, même accompagnée de la signature d'une convention spéciale par laquelle le gouvernement soviétique s'interdirait toute propagande intérieure dans ce pays, n'a jamais comme résultat la diminution des effectifs du parti communiste local ni de son activité ou de sa propagande. Toujours et partout, avec une précision qu'on pourrait appeler mathématique, la reconnaissance des Soviets amène immédiatement une recrudescence du travail subversif du Parti à la solde de Moscou".

—oOo—

Les conditions de logement en U.R.S.S.

Les exigences de l'hygiène font défaut

Une enquête effectuée récemment par le Conseil central des syndicats dans plus de 20 grandes entreprises industrielles a révélé que "la plupart des maisons-communes ne satisfont même pas les exigences de l'hygiène la plus élémentaire. Ainsi, dans l'immeuble No 8, rattaché à l'usine de Luberetsk 148 personnes, dont 40 enfants de moins de 10 ans, disposent d'un local commun mesurant 468 mètres carrés. Mariés et célibataires habitent le même logement. Le bruit y règne en maître et les ouvriers occupés dans les équipes de nuit ne peuvent se reposer de jour. . . On pourrait citer quantité d'exemples semblables". L'un des secrétaires du Conseil central des syndicats, M. Abolin, a constaté à l'usine Pétrovsky à Dnepropétrovsk qu'il règne une saleté inimaginable dans les maisons ouvrières Nos 36, 41 et 45. L'état anti-hygiénique des w.c. est effroyable, l'eau manque périodiquement, les ouvriers s'en vont souvent au travail sans avoir mangé, car, à cause des "queues" devant les magasins, les repas sont servis avec 3 à 6 heures de retard, etc."

Une commission d'enquête de l'Inspection (R.I.K.) a visité cette année le bassin houiller du Donetz et a rapporté qu'elle a dû "constater une attitude scandaleuse et révoltante d'un grand nombre de fonctionnaires responsables en face des conditions misérables des logements ouvriers". "Les maisons ouvrières visitées, lit-on dans le rapport de la commission, sont en général dans un état nettement anti-hygiénique: la saleté partout; les vitres brisées dans les locaux communs sont remplacées par du papier et des torchons; le chauffage et les potagers ne fonctionnent guère; les lavabos sont mal installés dans des locaux froids; les w.c. manquent (dans un endroit inspecté il y avait un seul w.c. pour 5 maisons.)

Malgré l'état de ruine et les conditions anti-hygiéniques des maisons, celles-ci ne sont pas réparées ou guère. Ainsi, à Roudtchenkovo 32% seulement des sommes allouées pour les réparations ont été effectivement employées à ce but en 1932, et à Pétrovka 50%. Les administrateurs des usines et les comités ouvriers restent indifférents en face du scandale qui se passe sous leurs yeux".

La situation la plus pénible est faite aux travailleurs des nouvelles entreprises géantes en construction. Tout a été sacrifié à la technique, à la machine et les conditions de vie des hommes ont été complètement négligées. A Magnitogorsk, notamment, où s'édifient de grandes usines sidérurgiques, les ouvriers gîtent dans de pauvres baraques, entassés pêle-mêle, sans le moindre confort, dans des conditions lamentables.

NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

A tous nos membres et nos amis nous souhaitons une bonne et heureuse année débordante de joie et de bonheur.

* * *

Vous avez sans doute résolu de faire quelque chose de bien et de bon durant l'année qui commence. N'inscririez-vous pas cette autre promesse dans votre petit carnet de résolutions pour 1934, celle d'assister régulièrement à toutes les réunions des Bonnes Amies durant l'année? Pour mettre à l'épreuve cette résolution, nous comptons sur votre présence à une réunion importante chez Mlle Emilie Paradis, Westminster Apartments, lundi prochain, le 8 courant.

* * *

Un mot de félicitations à Mme Georges Riopel. Il y a, paraît-il, un gentil petit poupon rose qui fait les délices de sa maman.

La secrétaire.

——oOo——

Bas de Noël

Merci aux bienfaiteurs

Grâce à la générosité de nombreux bienfaiteurs et à l'aide bénévole de plusieurs personnes de nos paroisses canadiennes-françaises de la ville et de quelques amis de langue anglaise, le comité du "Bas de Noël" a été heureux de secourir plusieurs familles canadiennes-françaises et de leur faire vivre un jour de Noël moins triste.

Le principal bienfait de la charité n'est-il pas, en ces temps de crise, de jeter un peu de baume sur les souffrances physiques et morales des infortunés qui ont droit à la sympathie de leurs frères plus privilégiés?

J'ai le plaisir de féliciter et de remercier toutes les personnes qui ont aidé au bon fonctionnement du "Bas de Noël". Je remercierai en particulier Mme Arthur Robitaille dont le dévouement et le travail nous ont été si précieux.

Et aujourd'hui, plusieurs familles sont reconnaissantes à tous ceux qui ont bien voulu penser à elles.

Merci à tous.

Le Bas de Noël,
J.-H. Julien, président.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche le 31 décembre la grand'messe fut chantée par le R. P. Tétreault, O.M.I., du Juniorat St-Jean.

Le premier de l'an. A la messe de onze heures, le R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., officiait, assisté par les RR. PP. A. Naessens, O.M.I., et Langevin, O.M.I. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, présenta ses souhaits à toute la paroisse.

Ce fut un spectacle édifiant de voir le grand nombre de paroissiens et de paroissiennes aller présenter leurs souhaits aux Pères Oblats après la messe. Les religieuses de nos hôpitaux et des autres communautés ont été très touchées aussi de cette visite de nos Canadiens français de Saint-Joachim.

Epiphanie. Samedi, jour des Rois, est une fête d'obligation pour tout catholique.

Messes. 6 h. 30, 8 et 10 heures, basses messes.

Bénédiction du S. Sacrement après la messe de 10 heures.

N.B.—Il ne faudra pas oublier le premier vendredi du mois cette semaine. Confessions jeudi à 4 heures et à 8 heures.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

La prochaine assemblée des Dames de Saint-Joachim aura lieu vendredi, 5 janvier, à la salle paroissiale, à l'issue de l'office du soir, vers 8 h. 15. Tous les membres sont priés d'être présents.

La secrétaire.

——oOo——

Club Dollard

On devait patiner—Mais qui a patiné plus que deux ou trois fois cette année? Partout de la neige, encore de la neige et encore du froid.

Alors on eut la réunion générale du mardi 2 janvier exclusivement à la salle paroissiale. Si l'on ne pouvait patiner, l'on pouvait certainement s'amuser. On joua à tous les jeux—au tennis de table, au parchési, au bingo. Les plus jeunes parmi nous couraient, riaient et criaient—c'était un vrai charivari de plaisir.

Vint ensuite le souper: de bons saucissons enveloppés dans des petits pains frais (humm! que c'était bon), du café, des petits biscuits, des tartines et le reste, et le reste! On pouvait s'attendre à un tel festin: Mimi, Margot et Lilianne ne sont-elles pas d'ailleurs d'excellentes cuisinières?

Au cours de la veillée, un événement significatif nous indiqua l'arrivée prochaine de l'été ou de quelque saison plus chaude: M. Pigeon nous apparut tout à coup en costume de tennis, vous savez, celui dans lequel il manqua de ne pas gagner le championnat de tennis!

Quelques paroles du président (auxquelles les tout jeunes porteront une attention et un sérieux extraordinaire entrecoupé de rires) et l'on termina cette soirée en chantant "Bonsoir, mes amis, bonsoir!"

Quelqu'observateur aurait pu remarquer, entr'autres, la présence du R. P. Boucher, de MM. Lavallée, Pigeon, Thibault, et Tremblay; Margot Bessette, Irène Bessette, Rita Bessette, Lilian Côté, Lucille Côté, Suzanne Dame, Rita Hill, Thérèse Kérouac, Jeanne Kérouac, Marie Kérouac, Thérèse Mercier, Georgette Morin, Rolande Morin, Yvette Pepin, Emma Pepin, Paulette Pepin, Jeannette Pepin, Mimi Thibault, Lucille Thibault, Pauline Thibault, Thérèse Thibault; Jacques Baril, Michel Boileau, Arthur Boileau, René Boileau, Paul Chatain, Ernest Côté, Pierre Côté, Jacques Côté, André Dame, Michel Dubuc, Léo Gaucher, Albert Kérouac, Aimé Kérouac, Marcel Lambert, Lucien Lambert, Paul Langlois, Jacques Madore, Emile Madore, Paul Mercier, Raymond Pigeon, Gérard Tougas, Fernand Thibault.—Comm.

FORT KENT

Les fêtes de Noël avec leur froid cortège sont déjà dans le passé. Le R. P. Gilles, des RR. PP. Franciscains d'Edmonton, est venu aider M. le curé. Dimanche, il nous a donné le sermon de circonstance.

Le lendemain, 29 décembre, M. Zénon Albert unissait sa destinée à Mlle Yvonne Gaucher. M. le curé donna la bénédiction nuptiale. Nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année et de bonheur au jeune couple.

Nos collégiens A. et C. Michaud et H. Levasseur, du Juniorat, et E. Collins, des PP. Jésuites, sont en vacances chez leurs parents.

M. G. Shalka a dû subir une opération pour l'appendicite. Il est sous les soins du Dr Miller, à l'hôpital de Elk Point.

Naissances: à M. et Mme Edgar Landry, une fille avec les noms de Marie Menic. Parrain et marraine, M. et Mme W. Gaucher, grand'parents de l'enfant.

A M. et Mme Jos. Rondeau, un garçon, Joseph Fernand Norbert. Parrain et marraine, M. et Mme R. Rondeau, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme M. Choquette, un garçon, Joseph, Isaïe Conrad Gerald. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Mercier, grand'parents de l'enfant.

A M. et Mme O. Duchaime, un garçon, Joseph Léo Martin. Parrain et marraine, M. et Mme A. Duchaime, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

BEAUMONT

Mardi 26 décembre, reprise de notre retraite. L'assistance est toujours assez nombreuse, mais on dirait vraiment que le diable s'en mêle. car il fait toujours froid et le vent est terrible, ce qui empêche beaucoup de personnes de venir même avec toute leur bonne volonté.

La clôture de la retraite eut lieu jeudi. Nous devions avoir une cérémonie le soir, mais à cause d'un vent du nord qui soufflait avec violence et du froid nous n'avons eu que l'office du matin et la clôture. Tous ont été bien contents des sermons du R. P. missionnaire.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An M. Eric Bérubé de Coal Valley est venu passer quelques jours avec sa famille.

Il est en promenade chez sa mère, Mme Frédéric Leblanc, M. Alphonse Couturier, du Fort Saskatchewan.

M. Avila St-Pierre est de retour d'un voyage à Chauvin.

M. Georges Bernard est allé à Coal Valley visiter ses fils Narcisse et Dominique ainsi que sa fille Thérèse, Mme Raoul Blanchard.

Les élèves des couvents et collèges sont venus passer les vacances chez leurs parents et grand'parents.

Nous voilà à la grande fête du Jour de l'An, fête pour tout le monde, car l'on voit des va-et-vient de tous côtés et tout le monde semble gai: ce qui fait un peu oublier les temps si durs et si froids.

Naissance. M. et Mme Laurent Labonté, née Zélire Charest, sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Léona Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme William Charest, grand'parents de l'enfant.

M. et Mme Johnny Morin sont aussi les heureux parents d'une petite fille, baptisée sous les noms de Marie, Gloire Rita. Parrain et marraine, M. et Mme Dagenais.

En visite chez MM. Dubord et Juneau, M. Albert Gauvreau d'Edmonton.

A l'occasion du nouvel an Beaumont désire souhaiter par la voix du journal une bonne et heureuse année, santé et prospérité à tous les centres canadiens français.

Un abonné.

Régisseur dans le C.N.R.



M. J. EDOUARD LABELLE, C.R.

membre de l'ancien conseil d'administration du Chemin de fer national du Canada, dont on annonce la nomination comme régisseur de ce réseau.

BONNYVILLE

A la messe de minuit, la chorale de Bonnyville sous l'habile direction de M. Casimir Chatel a exécuté avec un succès sans pareil la jolie messe en Do majeur, à deux voix égales de J. L. Battman, op. 335.

Mme Léger, avec sa compétence habituelle, touchait l'orgue et sut faire sortir de son instrument favori des accords mélodieux.

M. Nap. Vallée, notre ténor distingué, rendit le Minuit chrétien avec aisance. Sa voix forte et remplie semblait soulever la voûte de l'église.

Les solistes furent, au kyrie, Mlle L. Déchêne et M. C. Chatel; Gloria, Mme J. B. Laporte et M. Lucien Hétu; credo, Mlle Gabrielle Hétu et M. C. Chatel; Agnus Dei, Mme J. B. Laporte et M. L. Hétu. L'Offertoire fut un magnifique quatuor par MM. C. Chatel, Nap. Vallée, L. Hétu et J. H. Lirette. Plusieurs cantiques de Noël, harmonisés à quatre voix mixtes par Ernest Gagnon, furent rendus avec grand succès. Les solistes dans ces cantiques furent: M. Nap. Vallée, dans "Cher Enfant vient de naitre"; Mlles Lucille Baril et Lorraine Déchêne, dans "Il est né le divin Enfant"; M. Jules Vallée, dans "Ca bergers, assemblons-nous"; Mme J. B. Laporte, dans "Nouvelle agréable"; M. L. Hétu, dans le cantique "Dans cette étable"; un autre cantique qui fut fort apprécié fut celui de "Les anges dans nos campagnes" sur l'air que l'on chante souvent dans nos belles paroisses du Québec. Mme Léger chanta le solo et Mme Nap. Vallée l'accompagna. Notre souffleur qui a eu une tâche ardue mais bien remplie fut M. Alfred Lirette.

En somme la paroisse Saint-Louis de Bonnyville peut s'estimer heureuse d'avoir une telle chorale qui ferait honneur à la radiodiffusion.—Comm.

Chronique de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 1)

...es durant ce mois, nous avons le recrutement à organiser et à commencer. Combien suivront ces directives? Regardez le tableau des objectifs et vous aurez la réponse, à moins que plusieurs aient pris de bonnes résolutions et les suivent.

Aux cercles qui ont atteint leur objectif, nous disons un bien sincère merci pour leur coopération. Nous les félicitons du travail accompli durant l'année qui vient de se terminer et nous leur demandons de nous accorder leur confiance à l'avenir comme ils l'ont fait par le passé.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire-général.

LEGAL

Le froid sibérien continue, et l'assistance aux offices paroissiaux en souffre forcément d'autant plus que cette année, nos fêtes d'obligation suivent le dimanche ou le précédent, ce qui fait deux jours d'obligation de suite. C'est dur, pour ceux qui sont à une certaine distance du village. Cependant l'assistance comparativement nombreuse aux messes de dimanche dernier et du Jour de l'An, démontre qu'il y a encore bien des braves à Legal.

Le nombre des familles qui se sont construit des maisonnettes ambulantes sur traineaux a considérablement augmenté sur celui de l'an dernier. C'est typique de voir ce défilé chaque dimanche matin. Le correspondant a eu récemment l'occasion de se faire transporter sur un de ces traineaux, fin de siècle. C'est chaud. On ne voudrait pas s'en passer.

La série des parties de la ligue de hockey du nord d'Edmonton est commencée. Y prennent part seulement, cette année, les trois équipes de St-Albert, Morinville et Legal. Vendredi et dimanche derniers les deux premières parties furent jouées sur notre patinoire, la première contre St-Albert, la deuxième contre Morinville. Notre équipe eut l'honneur de remporter deux victoires. Vendredi soir, 29 décembre 1933, Saint-Albert fut battu, 3 à 2. Léo Bellerive, Léon Riopel et Arthur Proulx firent chacun un point. Dimanche après-midi, 31 décembre 1933, c'est Morinville qui fut battu, 5 à 1. Léo Bellerive fit deux points, Léon Riopel, Arthur Proulx et M. Bougie chacun un. Jos. Choquette faisait l'office d'arbitre. Ce n'était guère chaud ni pour les joueurs, et moins encore pour les spectateurs. Aussi étaient-ils peu nombreux, surtout dimanche.

Mlle Clara Baert, employée à l'hôpital Général est retournée à Edmonton après avoir passé quelques jours dans sa famille.

M. Emile Stéhelin, maître d'école à Sturgeonville, a passé ses vacances du Jour de l'An chez le Dr Riopel.

Le Dr L. A. Genest, malade depuis plusieurs semaines et dont le cas a empiré dans la matinée du 1er janvier, a été emmené à l'hôpital Général d'Edmonton par son confrère le Dr J. H. Riopel et est sous les soins du Dr Blais.

Baptême. Marie Pauline Rita, née de Victor Regimbald et Lumina Lapointe. Parrain, Bertrand Regimbald; marraine, Alice Regimbald, frère et soeur de l'enfant.—Corr.

VIMY

La belle fête de Noël fut célébrée cette année de nouveau avec beaucoup de piété. Pratiquement toute la paroisse s'approcha des sacrements. Le "Minuit chrétien" fut chanté par M. Rosaire Fortier suivi par une grand'messe en partie sous la direction de M. François Fortier, maître de chapelle. Après l'évangile, le R. P. Pelchat monta en chaire et demanda à son auditoire dans ce temps de dépression et de difficultés financières de contempler le petit Jésus couché sur la paille où il nous prêche la pauvreté.

Malgré le temps bien froid l'église était remplie; mais à la messe du jour l'assistance n'était pas si nombreuse que les autres années.

Le Père Pelchat est en visite chez M. et Mme Albert et Alphonse Bilodeau, dont il est un des parents, et aussi chez M. et Mme Alphonse Huot.

Mme Fern. Carrière et Mme Alex. Rivet ont été transportées à l'hôpital, mais il nous fait plaisir de dire qu'elles vont assez bien maintenant.

Plusieurs parents et amis se réunissaient le 27 décembre chez M. et Mme René Beauchamp pour fêter le dixième anniversaire de leur mariage. Une adresse de circonstance fut lue par M. O. Carrière de Legal suivie de la présentation de nombreux cadeaux. Malgré le temps froid la veillée se terminait à une heure bien avancée le matin.

M. le curé a remercié la congrégation des Enfants de Marie pour le beau prélart neuf qu'elles ont fait poser au presbytère.

Dans toutes nos écoles il y eut des réunions de Noël et tous les enfants furent dans la joie. A l'école de Elm Park il y eut examen de catéchisme et il nous fait plaisir de dire que tous les élèves ont conservé entre 70 et 80 pour cent. Félicitations à Mlle Verrette pour cette initiative.

Baptême. Marie Rose Gabrielle, fille de M. et Mme Jean Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme B. Pelletier, grand'parents de l'enfant. Tous de Vimy.—Corr.

——oOo——

PHILADELPHIE.—La gendarmerie royale du Canada "a son homme" après cinq ans de recherche. Le caporal R. Churchman est en route pour Montréal avec son prisonnier, Izzy Slatkoff, accusé de possession illégale de stupéfiants. Slatkoff a été arrêté à Philadelphie à la demande du consul britannique.

——oOo——

Encouragez nos annonceurs

UNE POSITION

UNE POSITION pour une personne de bonne humeur et dévouée qui pourrait tenir compagnie à une vieille dame, et partager un peu la besogne générale de la maison avec une servante d'âge mûr qui préfère être guidée. S'adresser à: La Survivance, Casier B., 10010 109e rue, Edmonton. (9-12)

Dumas et Soumet

Un soir, au Théâtre-Français, Dumas, assis aux côtés de Soumet, vit un spectateur endormi dans sa stalle pendant une pièce de ce dernier:

—Vous voyez, dit Dumas à son confrère, voilà l'effet que produisent vos pièces.

Le lendemain, on jouait une comédie de Dumas; l'auteur se tenait à l'entrée de l'orchestre. Tout à coup, Soumet, lui frappant sur l'épaule, lui montre un monsieur qui dormait à l'orchestre et lui dit d'un ton aigre-doux:

—Vous voyez, mon cher Dumas, que l'on peut également dormir en écoutant votre prose.

—Allons donc! riposte Dumas; c'est le monsieur d'hier qui n'est pas encore réveillé!

Lauréats du mois de Décembre

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en EXCELLENCE (succès)	1er en DILIGENCE (travail)	MEDAILLE D'HONNEUR
Philosophie	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Jacques Madore, Edmonton, Alta.	Jacques Madore, Edmonton, Alta.
Rhétorique	Emile Brière, Edmonton, Alta.	Hudson Delisle, Saint-Paul, Alta.	Emile Brière, Edmonton, Alta.
Belles-Lettres	Léo Baribeau, Domrémy, Sask.	Nestor Therrien, Saint-Paul, Alta.	Léo Baribeau, Domrémy, Sask.
Versification	Raymond Philibert, Marcelin, Sask.	Edmond St-Arnaud, Big River, Sask.	Raymond Philibert, Marcelin, Sask.
Méthode	Joseph Moreau, Hoey, Sask.	Gérard Breton, Battleford, Sask.	Albert Langevin, Saint-Vincent, Alta.
Syntaxe	Jean-Louis Le Bel, Bonnyville, Alta.	Albert Brosseau, Saint-Paul, Alta.	Jean-Louis Le Bel, Bonnyville, Alta.
Eléments Latins	Jean-Baptiste Boulanger, Edmonton, Alta.	Jacques Côté, Edmonton, Alta.	Oswald Bissonnette, Saint-Paul, Alta.
Junior Commercial	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.	Albert Nédelec, Butte du Paradis, Sask.	Jean Perreault, Galahad, Alta.
1ère française	Albert Nédelec, Butte du Paradis, Sask.	Charles Tessier, Saint-Paul, Alta.	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.
2ème française	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Fernand Baril, Bonnyville, Alta.
4ème française	Delphis Pelletier, Edmonton, Alta.	Delphis Pelletier, Edmonton, Alta.	Delphis Pelletier, Edmonton, Alta.
Second English (Grade VIII)	Prosper Hébert, Villeneuve, Alta.	Bernard Bougie, Edmonton, Alta.	Bernard Bougie, Edmonton, Alta.
Second English (Grade VII)	Augustin Turgeon, Edmonton, Alta.	Hector Goulet, Edmonton, Alta.	
Third English (Grade V)	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.

Lauréats du mois de décembre

JUNIORAT SAINT-JEAN

	Excellence	Conduite	Application
Préparatoire			
1er	A. Malo, Lamoureux,, Alta.	A. Malo, Lamoureux,, Alta.	A. Malo, Lamoureux,, Alta.
2ème	A. Mahé, Bordenave, Alta.	E. Dzellin, Aklavik, T.N.O.	A. Mahé, Bordenave, Alta.
Eléments latins			
1er	R. Meunier, Thérien, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Bouchard, Doussal, Alta.
2ème	A. Bouchard, Doussal, Alta.	P. Gorieu, Domrémy, Sask.	P. Landreville, St-Paul, Alta.
Syntaxe			
1er	G. Nobert, Morinville, Alta.	A. Bérubé, Beaumont, Alta.	A. Bérubé, Beaumont, Alta.
2ème	A. Bérubé, Beaumont, Alta.	E. Douziech, Mearns, Alta.	E. Gaboury, Spirit River, Alta.
Méthode			
1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	J. Detillieux, Vonda, Sask.	P. Bisson, Wainwright, Alta.
2ème	P. Guy, Morinville, Alta.	P. Bisson, Wainwright, Alta.	J. Detillieux, Vonda, Sask.
Versification			
1er	G. Diamond, Lundbreck, Alta.	G. Diamond, Lundbreck, Alta.	G. Diamond, Lundbreck, Alta.
2ème	R. Dumas, Lac la Biche, Alta.	P. Lafrance, St-Paul, Alta.	P. Lafrance, St-Paul, Alta.
Rhétorique			
1er	L.-C. Latour, St-Jérôme, P.Q.	T. Forestier, Duck Lake, Sask.	L.-C. Latour, St-Jérôme, P.Q.
2ème	L. Protti, Luscar, Alta.	E. Forestier, Duck Lake, Sask.	T. Forestier, Duck Lake, Sask.